



Investir dans les populations rurales

Conseil d'administration

---

## Rapport du Président

### Proposition de don

### République d'Haïti

## Projet d'amélioration de la sécurité alimentaire par l'agriculture durable, le développement de l'économie locale et des régimes alimentaires sains (EFOSE)

Numéro du projet: 2000004047

---

Cote du document: EB 2024/LOT/P.9

Date: 5 juillet 2024

Distribution: Publique

Original: Anglais

### **POUR: APPROBATION**

**Mesures à prendre:** Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation telle qu'elle figure au paragraphe 71.

---

---

#### Questions techniques:

**Rossana Polastri**

Directrice régionale

Division Amérique latine et Caraïbes

courriel: r.polastri@ifad.org

**Paolo Silveri**

Directeur de pays

Division Amérique latine et Caraïbes

courriel: p.silveri@ifad.org

## Table des matières

<b>Carte de la zone du projet</b>	<b>ii</b>
<b>Résumé du financement</b>	<b>iii</b>
<b>I. Contexte</b>	<b>1</b>
A. Contexte national et justification de l'intervention du FIDA	1
B. Enseignements à retenir	3
<b>II. Description du projet</b>	<b>3</b>
A. Objectifs, zone d'intervention et groupes cibles	3
B. Composantes, résultats et activités	4
C. Théorie du changement	4
D. Alignement, appropriation et partenariats	5
E. Coût, avantages et financement	6
<b>III. Gestion des risques</b>	<b>11</b>
A. Risques et mesures d'atténuation	11
B. Catégorie environnementale et sociale	13
C. Classement au regard des risques climatiques	13
D. Soutenabilité de la dette	13
<b>IV. Exécution</b>	<b>13</b>
A. Cadre organisationnel	13
B. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication	14
C. Plans d'exécution	15
<b>V. Instruments et pouvoirs juridiques</b>	<b>15</b>
<b>VI. Recommandation</b>	<b>15</b>

## Appendices

- I. Negotiated financing agreement
- II. Logical framework
- III. Integrated project risk matrix

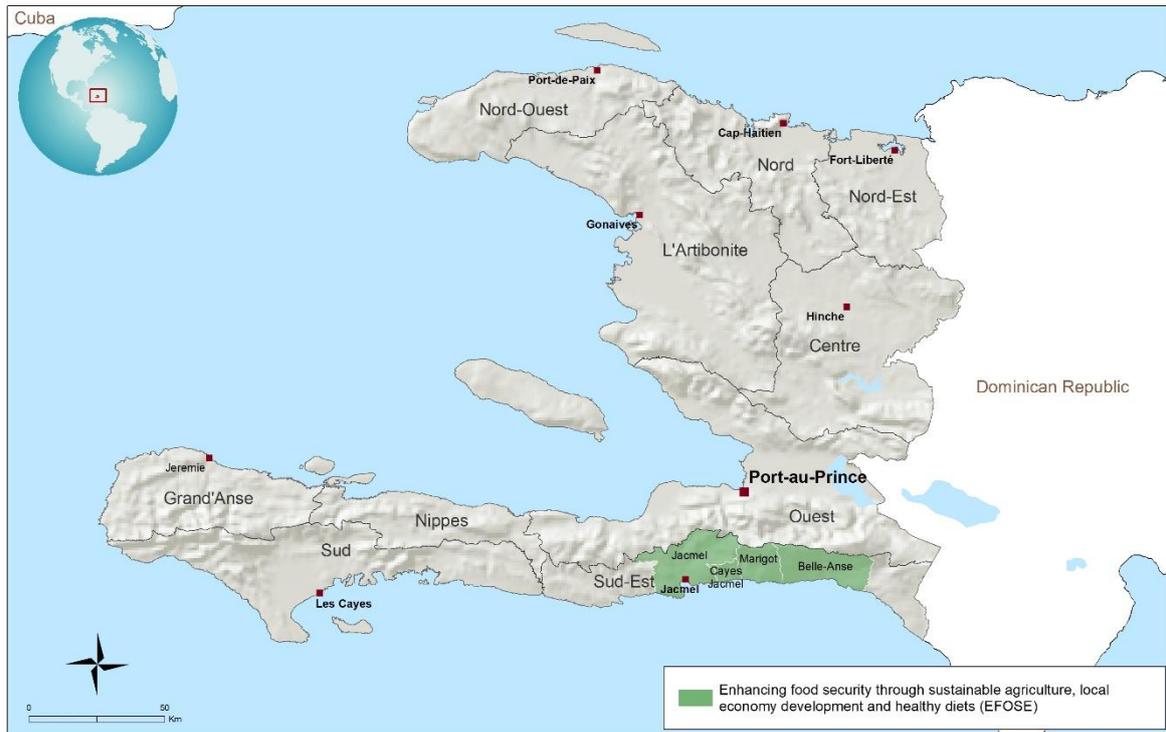
---

### Équipe d'exécution du projet

---

Directrice régionale	Rossana Polastri
Directeur de pays	Paolo Silveri
Responsable technique:	Marie-Aude Even
Responsable des finances:	Santiago Alvarez Gei
Juriste:	Aspasia Tsekeri
Spécialiste de l'inclusion sociale et de la nutrition:	Marlene Pra
Spécialiste climat et environnement:	Mahoussi S. Assocle
Spécialiste envois de fonds et diaspora:	Frederic Ponsot

## Carte de la zone du projet



Les appellations employées et la présentation des données n'expriment aucune position particulière du FIDA quant au tracé des frontières ou limites ni aux autorités concernées.

Carte établie par le FIDA | 13/05/2024

## Résumé du financement

<b>Institution initiatrice:</b>	FIDA
<b>Emprunteur/bénéficiaire:</b>	République d'Haïti
<b>Organisme d'exécution:</b>	Ministère de l'économie et des finances (MEF)
<b>Coût total du projet:</b>	31,87 millions d'USD
<b>Montant du don du FIDA au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD):</b>	23,67 millions d'USD
<b>Principales conditions du financement du FIDA:</b>	Don au titre du CSD à hauteur de 100% du financement accordé
<b>Contribution de l'emprunteur/du bénéficiaire:</b>	0,96 million d'USD
<b>Contribution des bénéficiaires:</b>	2,63 millions d'USD
<b>Déficit de financement:</b>	4,61 millions d'USD
<b>Montant du financement climatique apporté par le FIDA:</b>	9,57 millions d'USD

## I. Contexte

### A. Contexte national et justification de l'intervention du FIDA

#### Contexte national

1. Ces dernières années, en République d'Haïti, l'instabilité croissante de la situation socio-politique et la fragilité des institutions ont accentué la stagnation économique et la pauvreté. Depuis l'assassinat du président Jovenel Moïse en 2021, puis l'expiration des mandats des membres élus du Parlement et en l'absence de nouvelles élections législatives, le pouvoir exécutif a recours à des décrets pour diriger le pays. En avril 2024, après la démission du Premier ministre Ariel Henry et de son gouvernement, un conseil présidentiel de transition composé de neuf membres a été créé pour assurer la transition vers des autorités élues. Un Premier ministre de transition, M. Garry Conille, a été désigné par le conseil présidentiel de transition et nommé le 28 mai 2024. Un nouveau gouvernement est en cours de constitution et une mission multinationale d'appui à la sécurité dirigée par le Kenya devrait être déployée en Haïti après mi-juin.
2. Avec un revenu brut moyen par habitant de 1 247,89 USD<sup>1</sup>, Haïti affiche le niveau de pauvreté le plus élevé d'Amérique latine. Environ 45% de la population rurale pratique des activités agricoles; 75% de ces personnes vivent dans la pauvreté et 27% dans l'extrême pauvreté. En 2023, plus de 4,7 millions de personnes souffraient d'insécurité alimentaire, et 22,7% de la population de malnutrition chronique. D'après les estimations, au moins 5 millions de personnes seraient en situation d'insécurité alimentaire en 2024 – soit près de la moitié de la population totale estimée d'Haïti.
3. Les principales stratégies nationales de développement sont: la Politique d'égalité femmes-hommes; le Plan Stratégique de Développement d'Haïti; les Politique et Stratégie Nationales de Souveraineté et Sécurité Alimentaires et de Nutrition en Haïti; et le Plan National d'Investissement Agricole.
4. Le Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural (MARNDR) est représenté au niveau local par la Direction Départementale de l'Agriculture du Sud-Est (DDASE) et les Bureaux Agricoles Communaux (BAC). Divers comités sectoriels contribuent à la coordination locale des secteurs de l'agriculture, de la santé et de l'éducation. Malgré la fragilité de la situation, la société civile est toujours active par le biais des organisations locales, des organisations de producteurs et des acteurs privés des filières.

#### Aspects particuliers relatifs aux thématiques transversales prioritaires du FIDA

5. Conformément aux engagements en matière de transversalisation, le projet a été validé comme:
  - porteur de transformations en matière de genre;
  - incluant des activités relatives à la capacité d'adaptation;
  - tenant compte des enjeux nutritionnels;
  - incluant un financement climatique.
6. **Questions de genre.** L'indice d'inégalité de genre en Haïti est de 0,635, ce qui le classe au 163<sup>e</sup> rang sur 191 pays. Haïti est doté d'un Ministère à la condition féminine et aux droits des femmes (MCFDF) et a adopté une Politique d'égalité femmes-hommes en 2014. La représentation des femmes dans les institutions reste faible; 49,8% des femmes ne possèdent pas de terres dans la région du Sud-Est, et

---

<sup>1</sup> Banque mondiale, 2023

seulement 13,3% des femmes détiennent un compte bancaire. La plupart des tâches domestiques étant assurées par les femmes, il est plus difficile pour elles de gagner de l'argent et de participer à la prise de décisions au sein du ménage<sup>2</sup>. La monoparentalité est courante, et les femmes sont exposées à une insécurité croissante, notamment lorsqu'elles se rendent sur les marchés, ainsi qu'à la violence fondée sur le genre.

7. **Jeunes.** Selon l'Institut Haïtien de statistique et d'informatique (IHSI, 2015), environ 56% de la population haïtienne aurait moins de 25 ans. Un tiers des enfants haïtiens ne vont pas à l'école. En Haïti, de nombreux obstacles à l'emploi et à la formation limitent les possibilités des jeunes en matière d'acquisition de compétences et d'obtention d'emplois. En 2020, le chômage des jeunes en Haïti était estimé à 30% (et il pouvait atteindre 60% en milieu rural).
8. **Enjeux nutritionnels.** Selon le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, en 2023, 10% de la population du Sud-Est étaient en situation d'urgence (phase 4) et 30% en situation de crise (phase 3). Les aliments produits localement sont rares et chers. Les ménages ruraux ont des moyens d'existence précaires et un accès insuffisant aux services de santé; 43% manquent d'accès à de l'eau propre. Dans la zone du projet, 21,5% des enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance, et 39,4% des femmes sont atteintes d'anémie<sup>3</sup>. Les régimes alimentaires reposent principalement sur les céréales et manquent de diversité, ce qui contribue aux carences en macro et micronutriments<sup>4</sup>.
9. **Changements climatiques et capacités d'adaptation.** D'après un rapport de la Banque mondiale de 2023, plus de 96% des Haïtiens seraient exposés au risque de catastrophe naturelle et de phénomène météorologique extrême. Entre 2000 et 2019, Haïti se classait au troisième rang des pays les plus à risque pour sept aléas climatiques. Les prédictions en matière de changements climatiques prévoient une augmentation des catastrophes climatiques ayant un fort impact sur les zones rurales. La dégradation des écosystèmes accroît la vulnérabilité aux inondations et aux catastrophes naturelles. Le projet vise aussi à renforcer la résilience face aux changements climatiques.

#### **Justification de l'intervention du FIDA**

10. **Le projet vise à remédier aux problèmes suivants, qui contribuent à l'insécurité alimentaire et à la vulnérabilité:** i) accès limité à des services locaux, à l'eau potable et à des infrastructures productives résilientes face aux changements climatiques; ii) forte dépendance à l'égard de systèmes d'exploitation agricoles improductifs et risqués, avec peu d'autres sources de revenus possibles; iii) disponibilité et consommation limitées d'aliments sains, diversifiés et nutritifs; et iv) inégalités entre les femmes et les hommes et manque de possibilités d'autonomisation socioéconomique des femmes et des jeunes.
11. Le **FIDA** peut partager sa vaste expérience de l'investissement en faveur de la production des petits exploitants, de la promotion de l'accès à l'eau et du renforcement de la résilience dans les contextes fragiles, y compris celui d'Haïti. Le Fonds peut tirer parti de ses partenariats locaux avec le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres organismes. Le FIDA héberge en outre le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds, qui appuiera le projet en mobilisant les envois de fonds et les investissements de la diaspora en faveur du développement, dans un pays où les envois de fonds représentent 20% du PIB.

<sup>2</sup> D'après l'Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS), les femmes sont plus à même de participer à la prise de décisions lorsqu'elles exercent une activité économique.

<sup>3</sup> Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS, sixième édition (EMMUS VI)

<sup>4</sup> Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), note de synthèse intitulée "Haiti Food Security Sud and Grand'Anse Departments".

## B. Enseignements à retenir

12. Les structures décentralisées et les partenariats locaux de qualité sont essentiels, ainsi qu'un engagement central en faveur de la continuité institutionnelle et des questions fondamentales. Des fonds opérationnels suffisants, une durée des projets plus longue ainsi que l'appui permanent et la souplesse du FIDA sont également essentiels dans les situations de fragilité. L'identification précoce des activités à haut risque et les études de marché évitent les échecs en matière de passation des marchés. La stratégie de passation des marchés du projet (*project procurement strategy for development*, PPSD) rationalise les filières et les opportunités d'approvisionnement.
13. La pandémie de COVID-19 a fait évoluer les modes de consommation en faveur des jardins familiaux (jardins lakou) et des variétés locales (PURRACO)<sup>5</sup>, qui sont source de nourriture et de revenus tout au long de l'année. L'agroforesterie peut permettre aux exploitants de doubler leurs marges, de restaurer les terres et de s'adapter aux changements climatiques, mais elle nécessite des investissements dans la production locale de jeunes plants et d'intrants (PITAG)<sup>6</sup>. Les interventions du PAM visant à organiser l'approvisionnement des cantines scolaires locales ont montré l'importance du renforcement des organisations de producteurs locaux et des infrastructures post-récolte. Pour soutenir les populations les plus vulnérables, une approche interconnectée de la résilience est nécessaire afin d'accroître l'inclusion sociale et financière des ménages, leurs actifs, leurs sources de revenus et leur résilience face aux changements climatiques.

## II. Description du projet

### A. Objectifs, zone d'intervention et groupes cibles

14. **Le but** du projet est de contribuer à atténuer la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans le sud-est d'Haïti. Son **objectif de développement** est d'accroître et de diversifier les revenus des ménages tout en améliorant la résilience face aux chocs climatiques et économiques grâce au développement de systèmes alimentaires locaux. Le projet vise en outre à autonomiser les femmes en renforçant leur participation aux activités productives et aux processus de prise de décision, tout en réduisant les inégalités de répartition de la charge de travail et les violences fondées sur le genre.
15. **Le projet cible** 16 sections communales des communes de Jacmel, Cayes-Jacmel, Marigot et Belle-Anse dans le département du Sud-Est. La priorité a été donnée à cette zone en raison: i) de son insécurité alimentaire aiguë; ii) de sa vulnérabilité aux changements climatiques; iii) des possibilités qu'elle offre en matière de partenariats avec des programmes d'alimentation scolaire; et iv) de son potentiel agricole et commercial.
16. Le projet d'amélioration de la sécurité alimentaire par l'agriculture durable, le développement de l'économie locale et des régimes alimentaires sains (EFOSE) bénéficiera à environ **21 664 ménages** (97 488 personnes), et des cibles spécifiques ont été définies pour les femmes (42%), les jeunes, les bénéficiaires d'envois de fonds ainsi que différentes catégories considérées comme vulnérables. Il appliquera une approche nuancée en matière de ciblage géographique afin d'adapter les interventions aux conditions locales et d'éviter les zones sensibles sur le plan de la biodiversité. Les activités sont adaptées en fonctions de chaque zone agroécologique et de chaque groupe cible grâce au recours à l'autociblage et à des critères d'admissibilité pour les différents guichets de financement du projet.

---

<sup>5</sup> Projet d'urgence pour le renforcement de la résilience des petits agriculteurs face aux conséquences de la pandémie de COVID-19.

<sup>6</sup> Programme d'innovation technologique dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroforesterie.

## B. Composantes, résultats et activités

17. **Le projet s'articule autour de deux principales composantes complémentaires et deux instruments de gestion.**
  18. **Composante 1: renforcement de la résilience des territoires, de leur gouvernance, de l'environnement et des infrastructures.** L'objectif est de faire en sorte que l'environnement soit plus propice à la mise en place de systèmes alimentaires locaux inclusifs et résilients. La sous-composante 1.1 améliorera la planification et la gouvernance des systèmes alimentaires locaux, grâce à : i) un plan d'action participatif et des cartes pour chaque bassin versant; ii) une structure de coordination dynamique et fonctionnelle destinée au développement des systèmes alimentaires locaux, à la mobilisation de partenaires publics et privés et, potentiellement, d'acteurs de la diaspora nommément désignés; et iii) des activités de renforcement des capacités des institutions rurales et des activités spéciales de nature à transformer les rapports femmes-hommes afin d'améliorer la participation des femmes et des jeunes aux processus de prise de décision, de sensibiliser à la question des droits des femmes et d'atténuer la violence à l'égard des femmes. La sous-composante 1.2 investira dans des infrastructures productives résilientes face aux changements climatiques, notamment: i) des citernes individuelles et communautaires pour améliorer l'accès à l'eau potable; ii) la remise en état des infrastructures d'irrigation et des routes prioritaires; et iii) le renforcement de la résilience climatique de 1 000 ha situés dans des bassins versants en amont.
  19. **Composante 2: inclusion économique et sécurité alimentaire grâce à des investissements dans des systèmes alimentaires locaux diversifiés et résilients.** La sous-composante 2.1 accroîtra le capital de production et améliorera les pratiques agricoles ainsi que la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des familles, par le biais de: i) la remise en état des centres de vulgarisation agricole; ii) la dispense de formations et l'octroi de subvention destinées aux agriculteurs pour qu'ils adoptent des pratiques agricoles diversifiées et durables; iii) la dispense de formations sur la nutrition et une aide à la création de potagers familiaux (jardins lakou) pour renforcer l'auto-suffisance alimentaire des familles; et iv) la diffusion de pratiques relative à la nutrition, la cuisine et l'hygiène. La sous-composante 2.2 aidera les opérateurs locaux à préparer leur plan d'activité avec d'autres partenaires de la filière, elle renforcera leurs capacités financières et mobilisera des cofinancements pour professionnaliser les filières appuyées par la sous-composante 2.1, afin de garantir: i) une fourniture de qualité en matière de services locaux et d'intrants agricoles; ii) des infrastructures post-récolte et des partenariats dans les filières pour appuyer les programmes d'alimentation scolaire et les filières prioritaires; et iii) un appui aux organisations de femmes pour améliorer leurs compétences en matière de transformation et accroître la disponibilité d'aliments nutritifs.
  20. **Composante 3: gestion du projet.** Cette composante facilitera la planification, la coordination et le suivi de l'exécution du projet pour garantir une mise en œuvre efficace et efficiente des interventions, et assurer la reddition de comptes et la gestion des savoirs générés par les activités du projet.
  21. **Composante 4: intervention en cas d'urgence ou de catastrophe.** Cette composante propose un montant forfaitaire, sur la base d'une estimation, pouvant être facilement mobilisé pour aider les ménages cibles du projet à surmonter les conséquences de catastrophes naturelles majeures ou de crises d'envergure mondiale pouvant avoir un impact significatif sur leur cadre de vie et leurs moyens d'existence. Les modalités opérationnelles sont décrites dans le manuel d'exécution du projet.
- ## C. Théorie du changement
22. **Les voies d'impact du projet** seront efficaces si les composantes sont mises en œuvre en synergie – c'est-à-dire: **si** les ménages sont autonomisés, et qu'ils peuvent

participer à des institutions rurales plus fortes qui fournissent des services adaptés, de l'eau et des infrastructures productives résilientes face aux changements climatiques (composante 1); **si** ils adoptent des pratiques résilientes aux changements climatiques, accèdent à des aliments diversifiés, améliorent leurs pratiques nutritionnelles (composante 2.1); et **si** les opérateurs locaux bénéficient d'un soutien à la préparation de leur plan d'activité, établissent des partenariats avec des acteurs pertinents et investissent dans le développement de filières locales générant des emplois (composante 2.2), **alors** les ménages cibles auront des revenus plus importants et plus diversifiés, ce qui leur permettra de sortir de la pauvreté tout en renforçant leur résilience aux changements climatiques et leur capacité à consommer des aliments diversifiés, de qualité et en quantité adéquate.

23. Dans le contexte haïtien, cette théorie du changement est jugée réaliste **en raison** de: i) la présence d'organisations locales dynamiques pouvant réaliser le projet; ii) la possibilité d'accroître la productivité grâce à des pratiques agricoles et agroforestières diversifiées; et iii) l'existence d'acteurs du marché publics et privés souhaitant s'approvisionner auprès de petits exploitants agricoles locaux.
24. Cette théorie du changement pourrait ne pas être réalisable en cas de catastrophe majeure, et le projet EFOSE comporte d'ailleurs une composante relative aux urgences et aux catastrophes pour permettre une meilleure réaction et l'adaptation à de telles situations. En outre, l'approche en plusieurs phases du projet permet la redéfinition des priorités des activités de la phase 1 lors de la phase initiale (c'est-à-dire, remettre l'accent sur les besoins immédiats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et réduire le niveau de priorité des filières d'exportation en cas d'effondrement du secteur privé); en parallèle, la phase 2 peut se développer, en fonction de la disponibilité de financements supplémentaires et des résultats de l'examen à mi-parcours.

#### **D. Alignement, appropriation et partenariats**

25. Le projet est conforme aux objectifs de développement durable 1, 2, 5 et 11. Il contribuera aux effets 3 ("développement économique inclusif"), 4 ("services sociaux de base") et 5 ("environnement, gestion des risques multidimensionnels et gouvernance territoriale") du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF) d'Haïti. En outre, le projet EFOSE contribuera aux objectifs stratégiques 2 et 3 du dernier programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) et de la note de stratégie de pays en vigueur.
26. Le projet EFOSE est conforme à la Politique et Stratégie Nationales de Souveraineté et Sécurité Alimentaires et de Nutrition en Haïti, notamment au pilier 2.1, production agricole, transformation et commercialisation, au pilier 2.2, accès aux produits alimentaires de base, et au pilier 2.3, services nécessaires à la sécurité sanitaire et nutritionnelle. Le projet est aussi conforme au trois objectifs stratégiques du Plan National d'Investissement Agricole concernant: i) les infrastructures et l'aménagement des bassins versants; ii) la production végétale et l'appui à la constitution du capital des ménages vulnérables sous forme de petit bétail; et iii) les services agricoles.
27. Au niveau local, le projet sera mis en œuvre en partenariat avec des ONG locales réputées et bien implantées (par exemple, CROSE, ACTED, FANM DESIDE, FONKOZE). La sélection et les vérifications préalables seront réalisées lors de la phase initiale. En cas d'évaluations négatives après le lancement du projet, un appel à la concurrence sera lancé. Les acteurs du secteur participeront par le biais d'instances multipartites, de la formation des formateurs et de centres d'innovation. Des partenariats public-privé amélioreront les services destinés aux groupes cibles et renforceront les investissements dans les filières.
28. Au niveau national, le projet EFOSE collaborera étroitement avec le PAM pour développer des filières locales et des programmes visant à faire évoluer les

comportements en matière de nutrition et d'égalité femmes-hommes. Le projet bénéficiera des plans d'investissements de l'Initiative main dans la main de la FAO, de son expérience en matière d'autonomisation socioéconomique des femmes, du secteur de l'igname et des fonds pour la résilience, associant aide à la constitution d'une épargne et stages pratiques pour agriculteurs. Le projet s'appuiera en outre sur l'expérience de l'OIT en matière de plateformes électroniques destinées aux filières.

## **E. Coût, avantages et financement**

### **Coût du projet**

29. Le coût total du projet, y compris les dépenses liées aux imprévus, s'établit à 31,87 millions d'USD sur une période de sept ans. **Le financement de l'action climatique** s'élève à 9 570 000 USD, soit 40,4% du montant financé par le FIDA, et il se répartit comme suit: 7 234 000 USD validés en tant que financement de l'adaptation aux changements climatiques et 2 336 000 USD en tant que financement de l'atténuation des changements climatiques, conformément aux méthodes des banques multilatérales de développement.

Tableau 1  
**Coût du projet par composante et par source de financement**  
(en milliers d'USD)

<i>Composante</i>	<i>Don du FIDA</i>		<i>Gouvernement</i>		<i>Bénéficiaires</i>		<i>Déficit de financement</i>		<i>Total</i>	
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>
1. Composante 1	3 847,77	52,5	685,49	9,3	-	-	2 800,68	38,2	7 333,94	23
2. Composante 2	14 972,13	76,9	58,13	0,3	2 628,23	13,5	1 813,32	9,3	19 471,80	61,1
3. Composante 3	4 851,93	95,7	215,91	4,3	-	-	-	-	5 067,84	15,9
4. Composante 4	156,58	39,3	-	-	-	-	241,62	60,7	398,2	1,2
<b>Total</b>	<b>23 671,83</b>	<b>74,3</b>	<b>959,53</b>	<b>3,0</b>	<b>2 628,23</b>	<b>8,2</b>	<b>4 614,00</b>	<b>14,5</b>	<b>31 873,58</b>	<b>100</b>

Tableau 2  
**Coût du projet par composante et par source de financement**  
(en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	Don du FIDA		Gouvernement		Bénéficiaires		Déficit de financement		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Dépenses d'investissement</b>										
1. Travaux	1 842,76	38,4	480,28	10,0	-	-	2 479,77	51,6	4 802,81	15,1
2. Biens, services et intrants	8 035,31	66,2	30,00	0,2	2 339,73	19,3	1 734,23	14,3	12 139,27	38,1
3. Services de consultants	3 898,66	90,7	-	-	-	-	400,00	9,3	4 298,66	13,5
4. Formations et ateliers	2 853,75	100,0	-	-	-	-	-	-	2 853,75	9,0
5. Dons et subventions	1 751,94	85,9	-	-	288,50	14,1	-	-	2 040,44	6,4
6. Matériaux, matériels et véhicules	824,33	93,3	59,61	6,7	-	-	-	-	883,94	2,8
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>19 206,76</b>	<b>71,1</b>	<b>569,89</b>	<b>2,1</b>	<b>2 628,23</b>	<b>9,7</b>	<b>4 614,00</b>	<b>17,1</b>	<b>27 018,88</b>	<b>84,8</b>
<b>Dépenses ordinaires</b>										
7. Salaires, traitements et indemnités	3 752,48	95,1	192,50	4,9	-	-	-	-	3 944,98	12,4
8. Dépenses de fonctionnement	712,60	78,3	197,14	21,7	-	-	-	-	909,73	2,9
<b>Total des dépenses ordinaires</b>	<b>4 465,07</b>	<b>92,0</b>	<b>389,64</b>	<b>8,0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 854,71</b>	<b>15,2</b>
<b>Total</b>	<b>23 671,83</b>	<b>74,3</b>	<b>959,53</b>	<b>3,0</b>	<b>2 628,23</b>	<b>8,2</b>	<b>4 614,00</b>	<b>14,5</b>	<b>31 873,58</b>	<b>100,0</b>

Tableau 3

**Coût du projet par composante et par année du projet**

(En milliers d'USD) - Total incluant les provisions pour imprévus

Composante	Année 1		Année 2		Année 3		Année 4		Année 5		Année 6		Année 7		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1. Composante 1	363,70	5	755,34	10	1 451,30	20	1 579,54	22	1 629,12	22	1 424,04	19	130,89	6	7 333,94
2. Composante 2	111,22	1	4 022,51	21	6 918,31	36	6 847,98	35	1 204,08	6	336,21	2	31,50	1	19 471,80
3. Composante 3	864,22	17	669,58	13	713,65	14	797,78	16	711,72	14	721,54	14	589,34	12	5 067,84
4. Composante 4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1 339,14</b>	<b>4</b>	<b>5 447,43</b>	<b>17</b>	<b>9 083,26</b>	<b>28</b>	<b>9 225,31</b>	<b>29</b>	<b>3 544,92</b>	<b>11</b>	<b>2 481,79</b>	<b>8</b>	<b>751,74</b>	<b>2</b>	<b>31 873,58</b>

### **Stratégie et plan de financement et de cofinancement**

30. Le FIDA apportera un financement de 23 671 830 USD. La République d'Haïti apportera une contribution de 0,96 million d'USD (3% du total), incluant les droits et taxes à l'importation, des ressources internes et des contributions en espèces ou en nature (frais de location de bureaux, par exemple). La contribution des bénéficiaires est estimée à 2,63 millions d'USD (8,2% du total), avec le cofinancement des plans d'activité et des plans pour l'agriculture. Le projet présente un déficit de financement de 4,61 millions d'USD, qui sera comblé au moyen de financements additionnels (FIDA13) et de partenariats actifs.

### **Décaissement**

31. Le FIDA administrera ce financement conformément aux modalités et conditions indiquées dans l'accord de financement. Aucune autre source de financement international n'est prévue. Aucun paiement direct à des prestataires de services ou fournisseurs n'est prévu.
32. Les décaissements prendront la forme d'avances en dollars des États-Unis. Les demandes d'avances doivent couvrir les besoins de liquidité du programme, tels qu'ils ressortent du rapport financier intermédiaire, sur une période pouvant aller jusqu'à six mois. Deux comptes bancaires distincts seront ouverts auprès de la Banque de la République d'Haïti (BRH): un compte désigné en dollars des États-Unis (USD), pour recevoir les transferts de fonds du FIDA destinés au projet EFOSE, après déduction des commissions de service prélevées par la BRH; et ii) un compte d'exploitation en gourdes (HTG). Aucun des comptes ne produit d'intérêts et tous deux seront administrés par l'Unité technique d'exécution de projet (UTE), qui relève du Ministère de l'économie et des finances (MEF). Les ressources déposées sur le compte désigné seront transférées périodiquement sur le compte d'exploitation en gourdes.
33. Les modalités de décaissement seront décrites dans la lettre de présentation des modalités de gestion financière et de contrôle financier.
34. Compte tenu du contexte inflationniste en Haïti, le compte d'exploitation en monnaie locale sera administré avec un niveau de liquidité aussi réduit que possible, et des transferts réguliers et permanents seront encouragés pour limiter les effets de l'inflation. Les fonds seront gérés avec rigueur, en appliquant les taux de change en vigueur ou la méthode « premier entré premier sorti » pour permettre une information financière précise. Les contrats, budgets et engagements auprès des fournisseurs seront libellés en dollars des États-Unis pour éviter les pertes liées à la dépréciation de la monnaie. Les paiements directs depuis les comptes désignés en dollars des États-Unis sont recommandés. L'Unité de gestion du projet quantifiera et comptabilisera les contributions en nature dans les rapports sur le projet.

### **Résumé des avantages et analyse économique**

35. **L'analyse financière** se concentre sur les modèles d'investissement pour: i) les systèmes agricoles; ii) les microentreprises; et iii) les plans d'activité coopératifs des filières. Les revenus nets, positifs, vont de 295 USD (céréales) à 3 951 USD (café).
36. L'analyse économique fait état d'un taux de rentabilité économique interne (TREI) de 19%, avec une valeur actuelle nette (VAN) du flux d'avantages nets additionnel de 38,31 millions d'USD, à un taux d'actualisation de 6%. La performance économique a été testée à l'aide d'une analyse de sensibilité pour la réduction des avantages et une augmentation des coûts de 20% et 24%, respectivement.

### **Stratégie de retrait et durabilité**

37. La stratégie de retrait et de pérennisation du projet s'articule autour des éléments suivants: i) l'approche dite « faire faire » et « faire avec », qui renforce, au niveau local, les savoirs, les compétences et le capital social; ii) sa pertinence et son ancrage local; iii) un transfert de responsabilités clair et des partenariats public-privé de qualité; iv) sa viabilité économique, climatique et environnementale, grâce à une

évaluation systématique des activités proposées; et v) la participation aux négociations sur le secteur de la sécurité alimentaire et au comité départemental de gestion des risques.

### III. Gestion des risques

#### A. Risques et mesures d'atténuation

38. Au vu du contexte difficile, le risque global du projet est jugé « substantiel » et diverses mesures d'atténuation sont prévues.
39. **Économie.** Compte tenu de l'instabilité socioéconomique du pays et de la forte inflation (49,3% en 2023), les prévisions de budget doivent être rigoureuses afin de couvrir d'éventuelles dépenses imprévues, et les contrats doivent être libellés en dollars des États-Unis pour éviter les fortes fluctuations des salaires et contenir le taux d'attrition. En outre, les contrats doivent prévoir des marges de 10-15% (en fonction du type d'attribution) pour les quantités supplémentaires et/ou surcoûts éventuels.
40. **Fragilité et insécurité.** Les activités des groupes armés réduisent fortement la mobilité et perturbent les chaînes d'approvisionnement. La mission multinationale d'appui à la sécurité en Haïti n'est pas encore arrivée sur place. Les mesures d'atténuation sont les suivantes: i) la présence des locaux de l'UGP dans la zone d'intervention du projet; ii) la collaboration avec les autorités en charge des interventions en cas d'urgence ou de catastrophe; et iii) la création de la composante RED qui permet une réaffectation du budget en cas de besoin.
41. **Capacités institutionnelles d'exécution et viabilité.** L'Unité technique d'exécution de projet (UTE), forte d'une longue expérience de la gestion de projets financés par de multiples organismes, sera en charge de l'administration et de la gestion financière. L'équipe du projet collaborera avec des organisations locales expérimentées dotées d'un poste budgétaire consacré au développement institutionnel et elle établira des partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies pour renforcer les capacités des entités locales ainsi que l'efficacité et la viabilité du projet.
42. **Gestion financière.** Les risques inhérent et résiduel liés à la gestion financière sont tous deux jugés « substantiels ». Des difficultés importantes sont attendues dans les domaines suivants: i) organisation et personnel; ii) contrôles internes; iii) comptabilité et communication de l'information financière; et iv) audit externe.
43. Malgré la création d'une UGP pour atténuer les difficultés en matière de capacités et de personnel, la coordination avec l'UTE existante pourrait poser quelques défis. Une évaluation des salaires et des responsabilités du personnel de l'UTE sera réalisée au démarrage. S'agissant des contrôles internes, l'équipe des contrôleurs financiers du Ministère de l'économie et des finances manque de capacités institutionnelles, ce qui implique pour l'équipe du projet d'utiliser une matrice RACI (responsable, comptable, consulté et informé).
44. Comptabilité et communication de l'information financière. Pour éviter de nouvelles irrégularités financières liées à la fragilité des institutions, l'UTE préparera des états financiers en appliquant strictement les principes de la comptabilité de caisse énoncés dans les Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS).
45. **Audit externe.** Les précédents audits n'ont pas décelé d'anomalies majeures en matière de traçabilité des fonds. Il est fortement recommandé d'effectuer des visites sur le terrain, donnant lieu à des rapports détaillés, avec des photos et de solides évaluations de la performance qui soient conformes aux normes du FIDA.
46. **Passation des marchés.** Toutes les mesures nécessaires seront prises pour éviter les retards et assurer la conformité avec les règlements du FIDA, notamment le recrutement précoce des membres clés du personnel du projet, une communication

appropriée et l'amélioration de la qualité de la mise en concurrence, du suivi et de l'établissement de rapports en lien avec les offres.

47. Des nombreuses activités seront attribuées à des partenaires reconnus afin de réduire la charge de travail liée à la passation de marchés dans des domaines où le secteur privé pourrait ne pas disposer des capacités nécessaires.
48. Des efforts seront consentis pour inclure des petites et moyennes entreprises, qui peuvent contribuer à renforcer la concurrence.

Tableau 4  
**Synthèse des risques**

<i>Aspect du risque</i>	<i>Niveau de risque inhérent</i>	<i>Évaluation du risque résiduel</i>
Contexte national	Élevé	Élevé
Stratégies et politiques sectorielles	Substantiel	Substantiel
Contexte environnemental et climatique	Élevé	Élevé
Portée du projet	Substantiel	Substantiel
Capacités institutionnelles d'exécution et viabilité	Substantiel	Substantiel
Gestion financière	Substantiel	Substantiel
Passation des marchés	Modéré	Modéré
Impact environnemental, social et climatique	Modéré	Modéré
Parties prenantes	Modéré	Modéré
<b>Risque global</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>

## **B. Catégorie environnementale et sociale**

49. Le risque environnemental et social du projet est jugé « modéré », étant donné que les effets environnementaux et sociaux sont temporaires et réversibles et qu'ils peuvent être atténués au moyen du plan de gestion environnementale, sociale et climatique (PGESC), d'une approche adaptée de la passation des marchés, du suivi des indicateurs de biodiversité, d'une évaluation ciblée de la vulnérabilité et de l'adaptation face aux changements climatiques, du plan de lutte intégrée contre les ravageurs et du mécanisme de réponse aux doléances.

## **C. Classement au regard des risques climatiques**

50. Le risque climatique du projet EFOSE est jugé « élevé », en raison de son exposition aux événements climatiques et de leur impact sur le développement agricole et rural. La résilience climatique est intégrée à toutes les activités du projet, notamment celles qui concernent les infrastructures résilientes aux changements climatiques, la restauration des bassins versants situés en amont, les techniques de captage de l'eau, l'agriculture climato-compatible et la diversification des revenus.

## **D. Soutenabilité de la dette**

51. Le risque de surendettement d'Haïti est jugé « élevé », malgré une note de risque "modérée", établie à partir d'un modèle, s'agissant de la dette publique extérieure et de la dette publique globale. Cela s'explique par la forte probabilité de dépassements de seuils selon le scénario de référence, étant donné qu'Haïti est un pays marqué par la fragilité, les conflits et la violence, conformément aux définitions de la Banque mondiale, et que des tests de résistance adaptés semblent indiquer que son risque lié à l'endettement sur la période couverte par les exercices 2019 à 2029 est très vulnérable aux chocs liés à des catastrophes naturelles majeures. Le niveau modéré de la dette publique et la stabilité générale de l'évolution de la dette anticipée pour les 10 prochaines années semblent indiquer que l'endettement public est soutenable<sup>7</sup>.

# **IV. Exécution**

## **A. Cadre organisationnel**

### **Gestion et coordination du projet**

52. Le projet EFOSE sera exécuté par le Ministère de l'économie et des finances, qui représentera la République d'Haïti et signera l'accord de financement avec le FIDA. L'UTE, créée par le Ministère de l'économie et des finances pour l'exécution des projets internationaux, sera en charge de l'exécution financière et technique des activités, de la passation des marchés et du suivi. Une Unité de gestion du projet

<sup>7</sup> Consultation du FMI au titre de l'Article IV, décembre 2019

(UGP) sera créée dans les locaux des Bureaux Agricoles Communaux à Marigot dans le Sud-Est pour assurer une gestion et une coordination efficaces.

53. L'établissement de partenariats entre entités publiques et entités privées locales sera encouragé. Le projet adoptera une approche axée sur les personnes et les communautés faisant intervenir des agriculteurs et des agricultrices chefs de file. La collaboration entre le FIDA, le PAM et la FAO sera encouragée pour renforcer l'assistance technique et tirer parti des programmes d'alimentation scolaire existants.
54. Le comité de pilotage du projet comprendra des organismes d'exécution et de mise en œuvre ainsi que d'autres acteurs importants des filières.

#### **Gestion financière, passation des marchés et gouvernance**

55. **Gestion financière.** Le Ministère de l'économie et des finances délèguera la responsabilité de l'exécution financière, de la passation des marchés et du suivi des activités du projet à l'UTE. Pour atténuer le risque d'une forte rotation du personnel, le projet EFOSE consolidera l'UTE existante au sein du Ministère de l'économie et des finances et créera une UGP dédiée avec des postes moins spécialisés et la responsabilité fiduciaire de la gestion financière et du cofinancement des postes de direction existants.
56. **Passation des marchés.** Le projet appliquera les procédures, méthodes, lignes directrices et documents standard du FIDA. Les « procédures de passation des marchés simplifiées pour les situations de fragilité ou de conflit » seront applicables pour accroître l'adaptabilité et assurer la réussite de la mise en œuvre, malgré les défis inhérents aux situations de fragilité ou de conflit.
57. **Gouvernance et lutte contre la corruption.** Les membres du personnel, les bénéficiaires et les prestataires de services sous contrat financé par le FIDA sont tenus de respecter les normes d'éthique et d'intégrité les plus rigoureuses, conformément aux Directives du FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets et à l'accord de financement. Le respect de cette disposition sera contrôlé par la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA) d'Haïti.
58. En outre, le projet tiendra ses engagements en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, conformément à la politique du FIDA.

#### **Participation et retours d'information du groupe cible, et mécanisme de réponse aux doléances**

59. Le système de suivi-évaluation du projet identifiera, suivra et évaluera les groupes cibles ventilés et leur niveau de pauvreté et de vulnérabilité.
60. Conformément aux politiques du FIDA, un mécanisme de réponse aux doléances et un plan de collaboration avec les parties prenantes seront adoptés.

### **B. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication**

61. La planification reposera sur les objectifs et cibles définis dans le présent document, ainsi que sur le cadre logique du projet. Les activités seront planifiées, budgétisées et mises en œuvre sur la base du plan de travail et budget annuel établi sur 12 mois, conformément aux normes et exigences du FIDA. L'équipe du projet élaborera un plan de gestion des savoirs et de communication au cours de la première année de mise en œuvre, lequel sera intégré au plan de suivi-évaluation.
62. Un système de suivi-évaluation sera mis en place au sein de l'UGP conformément aux exigences du FIDA et du Gouvernement haïtien, notamment le système établi par l'UTE. Ce système doit aussi être mis en relation avec les indicateurs des objectifs stratégiques 2 et 3 du dernier COSOP.

#### **Innovations et reproduction à plus grande échelle**

63. Les innovations du projet comprennent: i) les pratiques agroforestières et agroécologiques, notamment les techniques de pollinisation, le lombricompostage,

les biopesticides, le microgreffage, les systèmes agroforestiers et les semences et jeunes plants adaptés; ii) les mécanismes multipartites pour la gouvernance des systèmes alimentaires locaux; iii) des activités novatrices de vulgarisation en partenariat public-privé ainsi que la remise en état des exploitations agricoles de Macary, l'appui aux agroentrepreneurs et aux partenariats dans les filières; iv) une approche progressive pour les populations les plus vulnérables; et v) des partenariats public-privé dans les filières, mobilisant des organisations de producteurs et des plans d'activité intégrés autour des programmes d'alimentation scolaire et de certaines filières.

64. Les innovations seront documentées et diffusées aux niveaux local, national et international, grâce aux comités sectoriels locaux, aux partenaires publics et privés et à la participation active du FIDA au sein de l'équipe de coordination des Nations Unies et du groupe pour la sécurité climatique, qui rassemblent plus de 60 organisations en Haïti.

## **C. Plans d'exécution**

### **Plans de préparation à l'exécution et de démarrage**

65. Un manuel d'exécution du programme, comprenant le cahier des charges des principaux prestataires de services, a été élaboré. Le Gouvernement haïtien est encouragé à entamer les processus de passation de marchés auprès desdits prestataires avant le démarrage du projet.

### **Supervision, examen à mi-parcours et plans d'achèvement**

66. Le projet sera supervisé par le FIDA, en accord avec le Gouvernement haïtien. Une mission de supervision sera conduite chaque année, conjointement avec toutes les parties prenantes, y compris avec le Gouvernement haïtien, représenté notamment par le Ministère de l'économie et des finances, avec l'UTE, et le Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural, avec la Direction Départementale de l'Agriculture du Sud-Est. Les missions de supervision seront axées sur le suivi qualitatif et quantitatif, les résultats et les impacts, la qualité des réussites techniques et institutionnelles et les aspects fiduciaires de la gestion du projet. Le FIDA peut envoyer des missions d'appui, en fonction des besoins du projet.
67. La phase de démarrage fera l'objet d'une mission spéciale (à la fin de la première année) visant à confirmer les activités conjointement définies comme prioritaires pour la phase 1. À mi-parcours, une évaluation interne globale de la performance du projet sera menée et déterminera l'ordre de priorité des activités de la phase 2. À l'achèvement, les impacts et les enseignements tirés du projet seront évalués.

## **V. Instruments et pouvoirs juridiques**

68. L'octroi au bénéficiaire du financement proposé est régi par un accord de financement entre la République d'Haïti et le FIDA. Une copie de l'accord de financement négocié figure à l'appendice I.
69. Le Gouvernement haïtien est habilité, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
70. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA, et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

## **VI. Recommandation**

71. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement proposé par la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République d'Haïti un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant de vingt-trois millions six cent soixante et onze mille huit cent trente dollars des États-Unis (23 671 830 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes, en substance, aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Alvaro Lario

## Negotiated financing agreement

Le négociations de l'Accord de Financement relatif au Projet EFOSE ont eu lieu par réunion virtuelle le 05 juin 2024.

Don No: [ ]

Nom du Projet: Amélioration de la sécurité alimentaire par l'agriculture durable, le développement de l'économie locale et des régimes alimentaires sains ("EFOSE" ou le « Projet »);

entre

La République d'Haïti (le « Bénéficiaire »)

et

Le Fonds international de développement agricole (le « Fonds » ou le « FIDA »)

(désignés individuellement par une « Partie » et collectivement par les « Parties »)

ATTENDU QUE :

A. Le Bénéficiaire a sollicité du Fonds un don pour le financement du Projet décrit à l'Annexe 1 du présent accord de financement (l'« Accord ») ;

B. Le Bénéficiaire s'est engagé à fournir un soutien supplémentaire, financier ou en nature, qui pourrait être nécessaire au Projet;

Considérant que le Fonds a accepté de financer le Projet;

Par conséquent, les Parties conviennent de ce qui suit :

### Section A

1. Le présent Accord comprend l'ensemble des documents suivants : le présent document, la description du projet et les dispositions relatives à l'exécution (Annexe 1), le tableau d'affectation des fonds (Annexe 2) et les clauses particulières (Annexe 3).

2. Les Conditions Générales applicables au financement du développement agricole en date du 29 avril 2009, telles que modifiées en décembre 2022 et toutes éventuelles modifications postérieures (les « Conditions Générales ») sont annexées au présent document, et l'ensemble des dispositions qu'elles contiennent s'appliquent au présent Accord. Aux fins du présent Accord, les termes dont la définition figure dans les Conditions Générales ont la signification qui y est indiquée.

3. Le Fonds accorde au Bénéficiaire un don (le « Financement » ou le « Don »), que le Bénéficiaire utilise aux fins de l'exécution du Projet, conformément aux modalités et conditions énoncées dans le présent Accord.

## **Section B**

1. Le montant du Don est de vingt-trois millions six cent soixante et onze mille huit cent trente dollars américains (USD 23.671.830).
2. L'exercice financier débute le 1 octobre.
3. Il y aura un compte désigné en dollars des Etats Unis d'Amérique (USD), pour l'utilisation exclusive du Projet ouvert à la Banque de la République de Haïti (la « BRH »). Le Bénéficiaire doit informer le Fonds des fonctionnaires autorisés à exploiter le compte désigné.
4. Il y aura un compte d'opération en Gourdes (HTG) au profit du Projet dans la Banque de la République de Haïti (la « BRH »).
5. Le Bénéficiaire fournira des fonds de contrepartie aux fins du Projet d'un montant de neuf-cent-cinquante-neuf-mille-cinq-cent-trente dollars américains (USD 959.530) sous forme d'impôt et taxes applicables aux biens et services susceptibles d'être acquis par le Projet, de salaires et de coûts de fonctionnement pour le Projet.

## **Section C**

1. L'agent principal du Projet est le Ministère de l'Economie et des Finances (le « MEF »).
2. L'institution suivante est désignée comme partie au Projet les instances institutionnelles pertinentes (i) le Ministère responsable de l'Agriculture.
3. Un examen à mi-parcours sera effectué conformément aux dispositions des alinéas 8.03 (b) et (c) des Conditions Générales. Toutefois, les parties peuvent convenir d'une date différente pour l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Projet.
4. La date d'achèvement du Projet est fixée à sept (7) ans à partir de la date d'entrée en vigueur du présent Accord et la date de clôture du financement sera 6 mois plus tard, ou toute autre date désignée par le Fonds par notification au Bénéficiaire. La date de clôture du Financement sera fixée conformément aux Conditions Générales.
5. L'acquisition de biens, travaux et services financés par le Financement est effectuée conformément aux méthodes de passation des marchés et à toute autre mesure définie par le FIDA.

## **Section D**

1. Le Fonds administrera le Don et supervisera le Projet.

## **Section E**

1. Les éléments suivants sont désignés comme des motifs supplémentaires de suspension du présent Accord :
  - a) Le manuel de mise en œuvre et/ou l'une de ses dispositions a fait l'objet d'une renonciation, d'une suspension, d'une résiliation, d'une modification ou d'un amendement sans l'accord préalable du Fonds, et le Fonds, après consultation avec le Bénéficiaire, a déterminé qu'il a eu, ou est susceptible d'avoir, un effet préjudiciable important sur le Projet.

2. Les éléments suivants constituent des conditions additionnelles (générales/spécifiques) préalables aux décaissements :

- a) La non-objection du FIDA à l'égard du manuel de mise en œuvre du Projet.
- b) La non-objection du FIDA au recrutement du/de la Coordonnateur/trice de Projet, un(e) spécialiste Financier, un(e) spécialiste Suivi-Evaluation, un(e) spécialiste en Passation et Gestion de Marchés, et un (e) spécialiste ciblage inclusion sociale, genre, jeunes et nutrition.
- c) L'ouverture d'un compte désigné et un compte d'opération au profit du Projet.
- d) La mise en place du logiciel comptable du Projet.

3. Les éléments suivants sont désignés comme des motifs supplémentaires d'annulation du présent Accord :

- a) Dans le cas où le Bénéficiaire n'a pas demandé de décaissement du Financement pendant une période d'au moins 12 mois consécutifs sans justification valable.

4. San préjudice à l'Article 13.01 des CGs, cet Accord entre en vigueur dès sa publication au Journal Officiel, Le Moniteur.

5. Toutes les communications ayant trait au présent Accord doivent être adressées aux représentants dont le titre et l'adresse figurent ci-dessous:

Pour le Bénéficiaire

Jean Antoine Lacroix  
Directeur des Affaires Juridiques,  
Ministère de l'Economie et des Finances  
République d'Haiti  
Chef de la délégation de la République  
de Haiti

Pour le Fonds:

Paolo Silveri  
Directeur Pays,  
Division d'Amérique Latine et Caraïbes (LAC)  
Fonds international de développement agricole  
Via Paolo di Dono 44  
00142 Rome, Italie

Le présent Accord, a été établi en langue française en deux (2) exemplaires originaux, un (1) pour le Fonds et un (1) pour le Bénéficiaire.

REPUBLIQUE D'HAÏTI

\_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

FONDS INTERNATIONAL  
POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

\_\_\_\_\_  
Président

Date : \_\_\_\_\_

## Annexe 1

### *Description du Projet et dispositions relatives à l'exécution*

#### **I. Description du Projet**

1. Population cible. Le Projet touchera environ 21,664 ménages, soit environ 97,488 personnes appartenant aux quatre catégories identifiées par le Système d'Information du Ministère des Affaires Sociales et du Travail (SIMAST) : « Personnes les plus vulnérables », « Personnes vulnérables », « Personnes moins vulnérables » et « Personnes non vulnérables ». Le Projet accordera une attention particulière aux femmes, qui représenteront au moins 42% des bénéficiaires. Les jeunes, quant à eux, représenteront au moins 15% des bénéficiaires du Projet.
2. Zone d'intervention du Projet. Les activités du Projet se dérouleront dans le département du Sud-Est. Il ciblera seize sections communales, au sein des communes de Jacmel (Montagne La Voute, Lavaneau, La Montagne, Bas cap Rouge) ; Cayes-Jacmel (Ravine Normande, Gaillard, Haut Cap rouge) ; Marigot (Corail Soult, Grande Rivière Fesle, Macary, Fond Jean Noel, Savane du Bois) ; et Belle-Anse (Baie d'Orange, Mabriole, Calumette, Corail Lamothe).
3. Finalité. Le but du Projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le Sud-Est d'Haïti.
4. Objectifs. L'objectif de développement du Projet est d'augmenter et de diversifier les revenus des ménages et la production locale d'aliments nutritifs de manière à résister aux chocs climatiques et économiques.
5. Composantes. Le Projet comprendra les composantes suivantes : 1) Renforcement de la résilience des territoires, de leur gouvernance, de leur environnement et de leurs infrastructures et 2) Inclusion économique et amélioration de la sécurité alimentaire grâce à des investissements dans des systèmes alimentaires locaux diversifiés et résilients. Le projet s'appuiera également sur une composante de gestion de projet (3) et une composante de réponse aux urgences et aux catastrophes (composante RED – 4).
6. Composante 1. Renforcement de la résilience des territoires, de leur gouvernance, de leur environnement et de leurs infrastructures. Cette composante vise à améliorer l'environnement favorable à des systèmes alimentaires locaux inclusifs et résilients. Pour se faire, elle s'appuiera sur les 2 sous-composantes suivantes :
  - 6.1 *Sous-composante 1.1.* Renforcement de la planification et de la gouvernance des systèmes alimentaires locaux. Elle s'appuiera sur 2 séries d'interventions visant à : 1) produire un plan d'action participatif pour chaque bassin versant touchés par le Projet ; 2) développer une structure de coordination dynamique et fonctionnelle garantissant la participation des parties prenantes et informant le comité de pilotage du Projet ; 3) créer une cartographie des besoins en capacités des organisations.
  - 6.2 *Sous-composante 1.2.* Développement d'une infrastructure de production résiliente au climat. Elle comprendra la création et réhabilitation d'infrastructures et à accroître la résilience climatique de 1,000 ha de bassins versants, ainsi que de promouvoir l'accès à l'eau potables des ménages.
7. *Composante 2.* Inclusion économique et amélioration de la sécurité alimentaire grâce à des investissements dans des systèmes alimentaires locaux diversifiés et résilients. Cette composante visera à promouvoir la production locale au travers d'une agriculture

résiliente au climat, tout en promouvant les pratiques des pratiques nutritionnelles améliorées, notamment au travers d'investissement dans les infrastructures et les services de la chaîne de valeur de production. Pour se faire, elle s'appuiera sur une approche multiphasée, et sur les 2 sous-composantes suivantes :

7.1 *Sous-composante 2.1.* Investir dans une production résiliente, diversifiée et nutritive. Elle touchera environ 15.000 producteurs, au travers de 3 types d'interventions : 1) renforcement des infrastructures et des partenariats public-privé pour les services locaux de recherche et de vulgarisation ; 2) recherche et vulgarisation participatives des chaînes de valeur ciblées ; 3) cofinancement de l'investissement dans la production agricole des ménages.

7.2 *Sous-composante 2.2.* Soutien aux entreprises de production, de transformation et de commercialisation d'intrants et de produits. Elle visera à favoriser l'émergence ou le renforcement des opérateurs locaux en soutenant leurs capacités commerciales et financières.

8. *Composante 3.* Gestion de Projet. Définira les entités responsables de la planification, de la coordination et du suivi de la mise en œuvre du projet.

9. *Composante 4.* RED - Réponse aux urgences et aux catastrophes. Elle propose une estimation forfaitaire, représentant une proportion des ressources conditionnelles du projet permettant des dépenses couvrant les travaux, les biens, les services et les intrants.

## **II. Dispositions relatives à l'exécution**

10. *L'agent principal du Projet.* Le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) est l'agent principal du Projet.

11. *Comité de surveillance du Projet.* Le Comité de pilotage est chargé d'assurer l'orientation générale du Projet et de veiller à ce que les activités soient mises en œuvre conformément aux politiques du gouvernement ; d'approuver les plans de travail et le budget annuels ; d'assurer une coordination adéquate avec d'autres programmes de développement ; et de superviser la mise en œuvre des projets. Il sera composé de : un (1) représentant du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles (MARNDR) ; un (1) représentant du Ministère de la Jeunesse, du Sport et de l'Action ; un (1) représentant du Ministère à la Condition Féminine et au Droit des Femmes (MCFDF) ; un (1) représentant du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) à travers son Unité Technique d'Exécution (UTE) ; au moins deux (2) représentants des organisations et coopératives des producteurs-productrices (membres) ; et deux (2) représentants du Comité Local d'Appui (CLA) (membres).

12. *Unité de gestion du Projet.* L'Unité Technique d'Exécution (UTE) du MEF sera en charge de la coordination et du suivi du Projet. Sa mission se centrera sur : i) Planification, programmation, suivi et évaluation du projet tout au long de son implémentation ; et ii) Suivi technique et administratif et financier du projet, y compris la passation des marchés et l'exécution du plan de gestion environnementale et sociale. L'UTE mettra en place une équipe qui sera composée d'un (1) Coordinateur de Projet, d'un(e) (1) spécialiste en suivi-évaluation ; d'un(e) (1) spécialiste financier(e) ; d'un(e) (1) spécialiste en Passation et Gestion des Marchés ; d'un(e) (1) spécialiste environnemental(e) ; d'un(e) (1) spécialiste en ciblage, inclusion sociale, genre, jeunes et nutrition (d'un(e) (1) spécialiste en communication ; d'un (1) comptable ; d'un (1) assistant en passation de marché ; d'un (1) assistant en comptabilité ; d'un (1) secrétaire administrative ; de chauffeurs ; d'agents d'entretiens et de gardiens de nuit.

13. *Partenaires stratégiques.* Le MARNDR, au travers des BAC, sera responsable du suivi de certaines activités. Autres partenaires stratégiques seront inclus tout au long de la mise en œuvre du Projet, notamment avant la revue de mi-parcours.

14. *Suivi et évaluation.* La durée du projet est de sept (7) ans. La planification sera basée sur les objectifs et les cibles définis dans le présent accord de financement. Le Projet utilisera le cadre logique en complément d'outils de planification et de suivi. Les activités seront planifiées, budgétisées et mises en œuvre sur la base du Plan de Travail et de Budget Annuel (PTBA), répondant aux normes du FIDA. Le Système de Suivi et d'Évaluation (SSE) mis en place au sein l'UTE pour le projet I-BE sera utilisé.

15. *Gestion des connaissances.* Dans le cadre de ses composantes 1 et 2, le Projet comprendra des activités liées la gestion des connaissances et à la diffusion des expériences clés de sa mise en œuvre. Ces aspects seront intégrés et structurés dans un plan de gestion des connaissances et de communication, sous la facilitation de l'UTE, et avec la collaboration des acteurs clés de l'implémentation, à commencer par le MARNDR.

16. *Manuel de mise en œuvre de Projet.* Le Manuel d'Opération du Projet (le « MOP ») comprendra les règles et procédures à caractère technique, administratif et financier dont doivent tenir compte les institution exécutrices lors de l'opérationnalisation et l'exécution des activités du Projet.

## Annexe 2

### Tableau d'affectation des fonds

1. *Affectation du produit du Don.*

a) *Le tableau ci-dessous indique les catégories de dépenses admissibles à un financement sur le paiement du Don ainsi que le montant du Don affecté à chaque catégorie et la répartition en pourcentage des dépenses à financer pour chacun des postes des différentes catégories:*

Catégories	Montant alloué au titre du Don (exprimé en USD)	Pourcentage des dépenses autorisées à financer
I. Travaux	1 658 000	100% Hors Taxes
II. Véhicules et équipements	742 000	100% Hors Taxes
III. Dons et Subventions	1 577 000	100%
IV. Assistance technique, études et formation	13 309 000	100 % Hors Taxes
V. Salaires et indemnités	4 019 000	100%
Non alloué	2 366 830	
<b>TOTAL</b>	<b>23 671 830</b>	

b) *Les termes utilisés dans le tableau ci-dessus se définissent comme suit :*

- i) Les dépenses en Travaux relatives à la catégorie I incluent des dépenses en Génie civil et rural ;
- ii) Les dépenses en Véhicules et équipements relatives à la catégorie II incluent des dépenses en matériels ;
- iii) Les dépenses en Assistance technique, études et formation relatives à la catégorie IV incluent des dépenses en Biens, services et intrants, conseils, formations et ateliers ; et
- iv) Les dépenses en Salaires et indemnités relatives à la catégorie VI incluent des dépenses liées aux Coûts du fonctionnement.

c) *Composante RED: Définition et activation*

i. Les dépenses non allouées comprennent un montant de 156 580 USD identifié dans le document de conception comme composante 4 RED : Réponse aux urgences et aux catastrophes (RED) représentant ( 6,6 % du montant total du non alloué) afin de répondre rapidement aux potentielles situations d'urgences identifiées qui pourraient se produire au cours de la mise en œuvre du Project.

ii. Une fois la composante RED est activée, celle-ci permettra de mettre en œuvre des activités de développement et de reconstruction liés à l'urgence identifiée. Les catégories correspondantes éligibles pour ces dépenses sont

les travaux, les biens, services et intrants. Les activités de réponse humanitaire seront inéligibles.

### iii. Activation de la Composante RED

L'activation de la Composante RED se produira lors de la réalisation des déclencheurs suivants :

1. Déclaration officielle d'une catastrophe naturelle ou d'une urgence par les autorités gouvernementales compétentes sur la base de données vérifiées.

Par exemple: Le gouvernement annonce une situation d'urgence nationale ou régionale ; le service public météorologique confirme de graves inondations dans certaines régions du pays ; le service public de surveillance acridienne confirme la menace imminente ou la situation d'une invasion acridienne constituant une menace sérieuse pour les récoltes.

2. Évaluations locales menées par les autorités locales, les ONGs ou les organisations communautaires pour identifier les impacts significatifs des événements sur les actifs et les moyens de subsistance des ménages cibles, ainsi que sur les infrastructures rurales de base dont ils dépendent (irrigation, routes, centres de formation BAC, etc.) ; et

3. Une demande officielle du Gouvernement est soumise au FIDA pour activer la composante RED.

## 2. Modalités de décaissement

- a) Frais de démarrage. Les retraits relatifs aux dépenses de démarrage engagés avant la satisfaction des conditions aux décaissements comme définies dans la Section E 2) ne doivent pas dépasser un montant total de USD 250 000. Les activités à financer au titre des coûts de démarrage nécessiteront un accord préalable du FIDA pour être considérées comme autorisées.

## Annexe 3

### *Clauses particulières*

#### **I. Dispositions générales**

Conformément aux dispositions de la section 12.01 a) xxiii) des Conditions Générales, le Fonds peut suspendre, en tout ou partie, le droit du Bénéficiaire de solliciter des retraits du compte du Financement du Fonds si le Bénéficiaire n'a pas respecté l'une quelconque des clauses énoncées ci-dessous, et si le FIDA a établi que ladite défaillance a eu, ou risque d'avoir, un effet préjudiciable important sur le Projet :

1. Dans les six mois suivant l'entrée en vigueur de l'Accord, le Projet achètera et installera un logiciel de comptabilité personnalisé, conformément aux pratiques en vigueur dans les projets soutenus par le FIDA, afin de satisfaire aux normes comptables internationales et aux exigences du FIDA.
2. Dans les douze (12) mois suivant l'entrée en vigueur de l'Accord, le Projet conclura des accords avec les partenaires de mise en œuvre qui structurera la collaboration, définira les rôles, les responsabilités et les devoirs en matière de mise en œuvre et de gestion financière, comptabilité et rapport.
3. Planification, suivi et évaluation. Le Bénéficiaire veillera à ce que (i) un système de Planification, de Suivi et d'Evaluation (PM&E) soit mis en place dans les douze (12) mois à compter de la date d'entrée en vigueur du présent Accord.
4. Genre. Le Bénéficiaire veillera à ce qu'un spécialiste en genre, inclusion sociale et nutrition soit recruté au début et pour la durée du Projet, conformément à ce qui est prévu dans le plan de travail et budget du Projet. Le Bénéficiaire veillera à la bonne mise en place des activités genre prévus par le Projet.
5. Mesures anticorruption. Le Bénéficiaire doit se conformer à politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.
6. Harcèlement sexuel, exploitation sexuelle et abus. Le Bénéficiaire et les parties au Projet doivent s'assurer que le projet est exécuté conformément aux dispositions de la politique du FIDA en matière de prévention du harcèlement sexuel, de l'exploitation sexuelle et des abus sexuels, qui peut être modifiée de temps à autre.
7. Utilisation des véhicules du Projet et autres équipements. Le Bénéficiaire doit s'assurer que:
  - a. Tous les véhicules et autres équipements achetés dans le cadre du Projet sont affectés au Bénéficiaire pour la mise en œuvre du Projet;
  - b. Les types de véhicules et autres équipements achetés dans le cadre du Projet sont adaptés aux besoins du Projet; et
  - c. Tous les véhicules et autres équipements transférés ou achetés dans le cadre du Projet sont exclusivement destinés à une utilisation pour le Projet.
8. Outil de Suivi des Contrats au sein du portail client du FIDA (ICP) et outil de planification et suivi de la passation des marchés (OPEN)

Le Bénéficiaire doit s'assurer qu'une demande pour accéder à l'outil de suivi des contrats du Projet sur le portail client du FIDA (ICP) et à l'outil de planification et suivi de la passation des marchés (OPEN) est envoyée au FIDA. Le Bénéficiaire doit s'assurer que tous les contrats, protocoles d'accord, bons de commande et paiements connexes sont enregistrés dans l'Outil de Suivi des Contrats sur ICP en ce qui concerne la passation de marchés de biens, de travaux, de services, de services de conseil, de services autres que de conseil, de contrats communautaires, de dons et de contrats de financement. Le Bénéficiaire doit s'assurer que les données des contrats sont mises à jour trimestriellement pendant la mise en œuvre du Projet. La planification de la passation des marchés, l'examen préalable et les demandes de conformité ou de non-objection doivent être traités par le système de passation des marchés OPEN.

Le personnel clé du Projet est : le/la coordinateur/trice de Projet, le/la spécialiste financier (e), le/la spécialiste du suivi et de l'évaluation, le/la spécialiste en Passation et Gestion des Marchés, le/la spécialiste en ciblage, inclusion sociale, genre, jeunes et nutrition , et le/la spécialiste environnemental(e) .

Afin d'aider à la mise en œuvre du Projet, [l'Unité de Gestion du Projet/l'Unité de Mise en Œuvre du Project], sauf accord contraire avec le FIDA, emploiera ou fera employer, selon les besoins, du personnel clé dont les qualifications, l'expérience et les termes de référence sont satisfaisants pour le FIDA. Le personnel clé du projet sera détaché auprès de [l'Unité de Gestion du Projet/l'Unité de Mise en Œuvre du Project] s'il s'agit de fonctionnaires ou recruté dans le cadre d'un contrat de consultant selon la méthode de sélection des consultants individuels décrite dans le Manuel de passation des marchés du FIDA, ou selon toute méthode de sélection équivalente dans le système national de passation des marchés acceptable pour le FIDA.

Le recrutement du personnel clé du Projet est soumis à l'examen préalable du FIDA tout comme le licenciement du personnel clé du Projet. Le Personnel Clé de Projet est soumis à une évaluation annuelle et le renouvellement de son contrat est soumise à une performance satisfaisante. Tout contrat signé par le personnel clé du projet doit être conforme à la réglementation nationale du travail ou aux normes internationales du travail de l'OIT (la plus stricte des deux s'appliquant) afin de satisfaire aux conditions du SECAP 2020 du FIDA. Le renouvellement répété de contrats à court terme doivent être évités, à moins qu'il ne soit justifié de manière appropriée par les circonstances du Projet.

## **II. Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) (SECAP)**

1. En tant que projet présentant des risques sociaux, environnementaux et climatiques modérés, l'Emprunteur/le Bénéficiaire devra procéder à la mise en œuvre du projet conformément aux mesures et exigences énoncées dans le Plan de gestion environnementale, sociale et climatique (PGESC) (le "Plan de gestion"), pris conformément aux exigences du PESEC tel que mis à jour de temps en temps par le Fonds.

L'Emprunteur/Le Bénéficiaire ne doit pas amender, modifier ou renoncer aux dispositions du Plan de gestion, sauf accord écrit du Fonds, et si l'Emprunteur/le bénéficiaire a respecté les mêmes exigences que celles applicables à l'adoption initiale du Plan de gestion.

2. L'Emprunteur/Le Bénéficiaire ne doit pas, et doit faire en sorte que l'Agent principal du projet, tous ses entrepreneurs, ses sous-traitants et ses fournisseurs ne commencent pas la mise en œuvre de travaux, à moins que toutes les personnes affectées par le Projet n'aient été indemnisées et/ou réinstallées conformément au calendrier de travaux et d'indemnisation convenu.

3. L'Emprunteur/Le Bénéficiaire divulguera le projet et le PGESC et tout autre plan de gestion pertinent avec les parties prenantes du Projet et les parties prenantes dans un endroit accessible dans la zone affectée par le Projet, sous une forme et dans une langue compréhensible par les personnes affectées par le Projet et les autres parties prenantes. La communication tiendra compte de tout besoin d'information spécifique de la communauté (par exemple, culture, handicap, alphabétisation, mobilité ou sexe).

4. L'Emprunteur/Le Bénéficiaire s'assure ou fait en sorte que l'Agent principal du projet s'assurent que tous les documents d'appel d'offres et les contrats pour les biens, les travaux et les services contiennent des dispositions qui exigent que les entrepreneurs, les sous-traitants et les fournisseurs se conforment à tout moment dans l'exécution du Projet aux normes, mesures et exigences énoncées dans le PESEC Edition 2021 et le Plan de gestion, le cas échéant.

5. Cette section s'applique à tout événement lié à de graves incidents environnementaux, sociaux, de santé et de sécurité (ESSS) (tel que ce terme est défini ci-dessous), à des problèmes de main-d'œuvre ou à des populations adjacentes pendant la mise en œuvre du Projet, qui, en ce qui concerne le Projet FIDA concerné :

- (i) a un effet négatif matériel direct ou potentiel;
- (ii) a attiré de manière significative l'attention négative de parties extérieures ou a créé des rapports négatifs importants dans la presse nationale ou les médias ; ou
- (iii) donne lieu à des responsabilités potentielles importantes.

Dans l'éventualité d'un tel événement, l'Emprunteur/le Bénéficiaire devra :

- Informer rapidement le FIDA ;
- Fournir des informations sur ces risques, impacts et accidents ;
- Consulter les parties prenantes par le Projet sur la manière d'atténuer les risques et les impacts ;
- Effectuer, le cas échéant, des évaluations supplémentaires et des engagements des parties prenantes conformément aux exigences du SECAP ; et
- Ajuster, le cas échéant, le mécanisme de règlement des griefs au niveau du projet conformément aux exigences du SECAP ;
- Proposer des changements, y compris des mesures correctives au plan de gestion (le cas échéant), conformément aux résultats de cette évaluation et de ces consultations, pour approbation par le FIDA.

Un Incident ESSS grave signifie un incident, un accident, une plainte grave concernant des questions environnementales, sociales (y compris le travail et la communauté), de santé et de sécurité (ESSS) qui se produit dans le cadre du prêt ou des activités de l'Emprunteur/Bénéficiaire. Les incidents ESSS graves peuvent comprendre des incidents de nature : (i) environnementale, (ii) professionnelle, ou (iii) de santé et de sécurité publiques, ou (iv) sociale, ainsi que des plaintes et griefs matériels adressés à l'Emprunteur/Bénéficiaire (par ex. toute explosion, tout déversement ou tout accident du travail entraînant la mort, des blessures graves ou multiples ou une contamination matérielle de l'environnement, les accidents de membres du public/des communautés locales entraînant la mort ou des blessures graves ou multiples, le harcèlement sexuel et la violence impliquant la main-d'œuvre du projet ou en rapport avec des menaces graves pour la santé et la sécurité publiques, une compensation de réinstallation inadéquate,

perturbations des écosystèmes naturels, pratiques discriminatoires dans la consultation et l'engagement des parties prenantes (y compris le droit des peuples autochtones à un consentement libre, préalable et éclairé), toute allégation nécessitant l'intervention de la police ou d'autres autorités chargées de l'application de la loi, comme des pertes de vies humaines, des violences sexuelles ou des abus sur des enfants, qui (i) ont, ou sont susceptibles d'avoir un effet négatif important ; ou (ii) ont attiré ou sont susceptibles d'attirer une attention négative substantielle de parties extérieures ou (iii) de créer des rapports médiatiques/de presse négatifs substantiels ; ou (iv) donnent, ou sont susceptibles de donner lieu à des responsabilités potentielles importantes.

6. L'Emprunteur/Le Bénéficiaire s'assure ou fait en sorte que l'Agent Principal du projet, les contractants, les sous-traitants et les fournisseurs s'assurent que les processus pertinents définis dans le PESEC Edition 2021 ainsi que dans le Plan de Gestion (le cas échéant) sont respectés.

7. Sans limitation de ses autres obligations de signalement en vertu de la présente convention, l'emprunteur/bénéficiaire doit fournir au Fonds :

- Des rapports sur l'état de conformité avec les normes, mesures et exigences énoncées dans le PESEC Edition 2021, et le plan de Gestion (le cas échéant) sur une base semestrielle - ou à toute autre fréquence convenue avec le Fonds;
- Des rapports sur tout incident et/ou accident social, environnemental, de santé et de sécurité survenu pendant la phase de conception, la mise en œuvre du projet et proposer des mesures correctives. L'Emprunteur/Bénéficiaire divulguera les informations pertinentes de ces rapports aux personnes affectées dans les plus brefs délais dès la soumission desdits rapports ; et
- Les rapports sur tout manquement aux normes, mesures et exigences énoncées dans PESEC Edition 2021 et le plan de Gestion (le cas échéant), rapidement après avoir pris connaissance d'un tel manquement.

8. En cas de contradiction/conflict entre le Plan de Gestion, le cas échéant, et l'Accord de Financement, l'Accord de Financement prévaudra.

## Logical framework

Chaîne logique	Indicateurs				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Source	Fréquence	Resp	
Portée	<b>1 Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés par le projet</b>				Registre système SE, SGRO	Annuel	UGP	
	Hommes - Hommes		4853	12132				
	Femmes - Femmes		3813	9532				
	Jeunes - Jeunes		1300	3250				
	Nombre total de personnes bénéficiant de services - Nombre de personnes		8666	21664				
	Homme - Pourcentage (%)		56	56				
	Femme - Pourcentage (%)		44	44				
	Jeunes - Pourcentage (%)		15	15				
	<b>1.b Estimation correspondante du nombre total des membres des ménages</b>				Registre système SE, SGRO	Annuel	UGP	
	Membres des ménages - Nombre de personnes		38995	97488				
	<b>1.a Nombre correspondant de ménages touchés</b>				Registre système SE, SGRO	Annuel	UGP	
	Ménages dirigés par une femme - Ménages		3813	9532				
Ménages autres que ceux ayant une femme pour chef - Ménages		4853	12132					

	Ménages - Ménages		8666	21664				
<b>Objectif du projet</b> Contribuer à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le Sud-Est	<b>Nombre de ménages ayant reporté une amélioration de leur sécurité alimentaire</b>				Enquête auprès des ménages	Évaluation à mi-parcours, évaluation finale du projet	UGP	L'instabilité politique n'a pas d'impact négatif majeur sur les activités et les résultats attendus du projet. Les effets des catastrophes naturelles sont atténués dans la zone d'intervention du projet.
	Ménages - Nombre		4333	13648				
	Ménages - Pourcentage (%)		50	63				
	Indice de richesse pour les ménages ruraux - Nombre							
	Indice de richesse des ménages (Wealth ranking) - Nombre							
<b>Objectif de développement</b> Augmenter et diversifier les revenus des ménages et la production locale d'aliments nutritifs par des moyens qui résistent aux chocs climatiques et économiques.	<b>Nombre de bénéficiaires ayant reporté une augmentation de revenus</b>				Registre Systeme S&E	Année 5, 6, 7, 8	UGP	L'instabilité politique n'a pas d'impact négatif majeur sur les activités et les résultats attendus du projet. Les effets des catastrophes naturelles sont atténués dans la zone d'intervention du projet.
	Ménages - Nombre		8166	20414				
	Hommes - Nombre		4573	11432				
	Femmes - Nombre		3593	8982				
	Jeunes - Nombre		1225	3062				
	Membres des ménages - Nombre		36745	91863				
	<b>Ménages ayant amélioré leur indice de résilience / vulnérabilité</b>				Registre Systeme S&E	Évaluation à mi-parcours, évaluation finale du projet	UGP	
	Ménages - Nombre		4333	13648				
	Ménages - Pourcentage (%)		50	63				
	Membres des ménages - Nombre		19498	61417				
	<b>SF.2.1 Ménages satisfaits des services soutenus par le projet</b>				Enquête auprès des ménages	Évaluation à mi-parcours, évaluation finale du projet	PMU	
	Membres des ménages - Nombre de personnes		31196	77990				
Ménages (%) - Pourcentage (%)		80	80					

	Ménages (nombre) - Ménages		6932	17331				
<b>Effet direct</b> Effet Direct 1 - Renforcement de la gouvernance et de l'accès aux services améliorant résilience (eau, infra, ecosystem services).	<b>SF.2.2 Ménages déclarant pouvoir influencer la prise de décisions des autorités locales et des prestataires de services soutenus par le projet</b>				Enquête auprès des ménages	Annuel à partir de l'année 4	UGP	Les personnes ressources de la communauté et lead farmers sont un relais efficace entre ménage et projet ; Les conditions de sécurité permettent une mobilité au moins locale favorisant une plus grande participation
	Membres des ménages - Nombre de personnes		23397	77990				
	Ménages (%) - Pourcentage (%)		60	80				
	Ménages (nombre) - Ménages		5199	17331				
	<b>3.2.3 Ménages déclarant une diminution significative du temps consacré à la collecte d'eau et de combustible</b>				Enquête auprès des ménages	Au début du projet, à mi parcours et à l'achèvement	UGP	
	Ménages - Ménages		1120	2800				
	Ménages - Pourcentage (%)		19	19				
	Membres des ménages - Nombre de personnes		5040	12600				
	Ménages dirigés par une femme - Ménages		470	1176				
	<b>IE.2.1 Individus présentant une amélioration de l'autonomisation</b>				Enquête auprès des ménages	enquête de référence, mi parcours et achèvement du projet	Prestataire de services	
	Jeunes - Pourcentage (%)		13	25				
	Jeunes - Jeunes		169	812				
	Nombre total de personnes - Pourcentage (%)		13	25				
Nombre total de personnes - Nombre de personnes		1127	5416					

	Femmes - Pourcentage (%)		13	25				
	Femmes - Femmes		496	2383				
	Hommes - Pourcentage (%)		13	25				
	Hommes - Hommes		631	3033				
	<b>IB 3.2.4: Amélioration de la biodiversité au niveau des écosystèmes</b>				ABC map online tool	MTR and completion	ECG	
	Zone de Biodiversité Intacte (AIB) en ha - Nombre	0.64	0.64	0.65				
	Capital Naturel Moyen par hectare (ANC) en USD - Nombre	3384	3432	3456.74				
	Indicateur basé sur l'écosystème en 0 ou 1 - Nombre	0	0	1				
	<b>3.2.1 Tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (tCO2e) évitées et/ou séquestrées</b>				ghg calculation tool (e.g. exact) based on project activities	start, MTR and completion	support from ECG	
	Hectares of land - Superficie (ha)	0	0	6400				
	tCO2e/20 années - Nombre	0	0	-272841				
	tCO2e/ha - Nombre	0	0	-42.6				
	tCO2e/ha/année - Nombre	0	0	-2.1				
<b>Produit</b> Produit 1.1 - Renforcement de la planification et de la gouvernance locale pour la mise	<b>Politique 2 Nombre de plateformes opérationnelles multi-acteurs appuyées</b>				Enquête auprès des parties prenantes concernées	Annuel	UGP, prestataire de services	Motivation des acteurs à améliorer les systèmes alimentaires et effectuer des
	Nombre - Plateformes	0	3	3				
	<b>2.1.3 Organisations de producteurs ruraux soutenues</b>					Annuel		

en œuvre de systèmes alimentaires locaux résilients.	Tailles des organisations de producteurs - Organisation		861	1435	Enquêtes auprès des organisations de producteurs		Prestataires de services et organisations rurales	synergies ;presence encore sur le terrain dautres projets et des acteurs privés des filières
	Organisations de producteurs ruraux soutenues - Organisation		24	40				
	Hommes - Hommes		482	804				
	Femmes - Femmes		379	631				
	Jeunes - Jeunes		129	215				
	Organisations de producteurs ruraux soutenues dirigés par une femme - Organisation		10	15				
<b>Produit</b> Produit 1.2 - Développement d'infrastructures de production résilientes aux changements climatiques.	<b>1.1.2 Terres agricoles dotées d'infrastructures hydrauliques construites/remises en état</b>				Mesures des superficies améliorés ou remises en état	Annuel a partir de l'année 3	UGP M&E, exploitants agricoles, et personnel technique	La passation de marché et les etudes sont faites; absence de conflit foncier dans les perimètres et les usagers et leurs associations sont prêts à contribuer en travail
	Superficie en hectares - Superficie (ha)		81.03	323.75				
	<b>Réhabilitation des écosystemes et construction d'Infrastructures résilientes au climat</b>				Registre Systeme S&E	Annuel	Prestataire de services	
	Structures physiques pour la protection des zones critiques - Nombre		2	5				
	Aménagements des parcelles en pente (rampes vivantes, pierres seches) - Longueur (Km)		100	500				
	BAC - Nombre		1	1				

	Routes - Longueur (Km)		0	10				
	Cisternes en eau individuelles - Nombre		100	320				
	Cisternes en eau communautaires - Nombre		10	30				
<b>Effet direct</b> Effet Direct 2 - Amélioration des systèmes alimentaires générant emplois, nutrition, résilience climatique et revenus.	<b>3.2.2 Ménages déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables et résilientes au changement climatique</b>				Enquête IBRE	IBRE au début du projet, mi-parcours et fin de projet	Prestataire de services	Les ménages ont bénéficié de formation et de paquets techniques résilients au changement climatique et ont les capacités et motivation de les mettre en oeuvre durablement (accès foncier, semences et inputs travail, etc). en lien avec développement des filières.
	Membres des ménages - Nombre de personnes		42478	84956				
	Ménages - Pourcentage (%)		50	70				
	Ménages - Ménages		9440	18879				
	<b>1.2.4 Ménages faisant état d'une augmentation de la production</b>				Enquête IBRE	IBRE au début du projet, mi-parcours et fin de projet	Prestataire de services	
	Membres des ménages - Nombre de personnes		42478	84956				
	Ménages - Pourcentage (%)		50	70				
	Ménages dirigés par une femme - Ménages		4154	8307				
	Ménages - Ménages		9440	18879				
	<b>1.2.8 Femmes déclarant une diversité alimentaire minimale (MDDW)</b>				Enquête IBRE	enquête de référence, mi-parcours et achèvement du projet	Prestataire de services	
	Femmes (%) - Pourcentage (%)		45	60				
	Femmes (nombre) - Femmes		1766	4710				
	Ménages (%) - Pourcentage (%)		45	60				

Ménages (nombre) - Ménages		4162	11099				
Membres des ménages - Nombre de personnes		18730	49947				
Ménages dirigés par une femme - Ménages		1831	4884				
<b>1.2.9 Ménages dont les connaissances, attitudes et pratiques en matière de nutrition sont améliorées (KAP)</b>				Enquête IBRE	enquête de référence, mi parcours et achèvement du projet	Prestataire de services	
Ménages (nombre) - Ménages		875	2450				
Ménages (%) - Pourcentage (%)		50	70				
Membres de ménages - Nombre de personnes		4375	12250				
<b>1.2.5 Ménages déclarant utiliser les services financiers ruraux</b>				Enquête IBRE	enquête de référence, mi parcours et achèvement du projet	Prestataire de services	
Membres des ménages - Nombre de personnes		1733	3465				
Ménages - Pourcentage (%)		80	80				
Ménages - Ménages		385	770				
<b>2.2.4 Organisations de producteurs ruraux (PR) soutenues, fournissant des services nouveaux ou améliorés</b>				Enquête IBRE auprès des organisations de producteurs	enquête de référence, mi parcours et achèvement du projet	Prestataire de services	
Nombre d'organisations de producteurs ruraux soutenues - Organisation		24	40				

	Membres des organisations de producteurs ruraux - Nombre de personnes		687	1145				
	Hommes membres des organisations de producteurs ruraux - Hommes		385	641				
	Femmes membres des organisations de producteurs ruraux - Femmes		302	504				
	Jeunes membres des organisations de producteurs ruraux - Jeunes		103	172				
	<b>2.2.1 Personnes ayant de nouveaux emplois / opportunités d'emploi</b>				Enquête auprès des ménages	enquête de référence, mi parcours et achèvement du projet	Prestataire de services	
	Hommes - Hommes		283	565				
	Femmes - Femmes		222	444				
	Jeunes - Jeunes		76	151				
	Nombre total de personnes ayant de nouveaux emplois/opportunités d'emploi - Nombre de personnes		505	1009				
<b>Produit</b> Produit 2.1 - Amélioration du capital de production, des pratiques	<b>1.1.8 Ménages recevant un soutien ciblé pour améliorer leur nutrition</b>				Enquête IBRE	enquête de référence, mi parcours et achèvement du projet	Prestataire de services	
	Nombre de personnes qui participent - Nombre de personnes		9250	18499				
	Hommes - Hommes		5325	10649				

agricoles, et de l'état de sécurité alimentaire et nutritionnelle des familles.	Femmes - Femmes		3925	7850							
	Ménages - Ménages		9250	18499							
	Membres des ménages bénéficiaires - Nombre de personnes		41623	83246							
	Jeunes - Jeunes		1387	2775							
	<b>1.1.3 Producteurs ruraux ayant accès aux facteurs de production et/ou aux paquets technologiques</b>								Enquêtes auprès des producteurs	Annuel ( à saisir dans SGRO)	Prestataires de services
	Hommes - Hommes		6216	10359							
	Femmes - Femmes		4884	8140							
	Jeunes - Jeunes		1665	2775							
	Producteurs ruraux - Nombre de personnes		11100	18499							
<b>Produit</b> Produit 2.2 - Appui aux entreprises de production, transformation et commercialisation des intrants et produits	<b>2.1.2 Personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises</b>				enquête auprès des bénéficiaires	Annuel	Prestataires de services ou UGP M&E ou formateurs externes (selon les cas)	Les ménages sont intéressés, participent aux formations et sont prêts à cofinancer les paquets; Capacité du prestataires de service à se procurer des intrants de qualité et à faciliter leur reproduction locale pour assurer disponibilité ;			
	Hommes - Hommes		536	1072							
	Femmes - Femmes		421	843							
	Jeunes - Jeunes		144	287							
	Personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises - Nombre de personnes		957	1915							
	<b>2.1.6 Installations de commercialisation, transformation et stockage construites ou remises en état</b>				dans le cadre des activités de suivi et évaluation	Annuel	Prestataires de services				
Nombre total d'installations - Installations		10	26								

	Installations de commercialisation construites ou remises en état - Installations		4	9				
	Installations de transformation construites ou remises en état - Installations		3	9				
	Installations de stockage construites ou remises en état - Installations		3	8				
	<b>1.1.7 Personnes ayant reçu une formation en alphabétisation financière et/ou utilisation des services et produits financiers dans les zones rurales</b>				données recueillies par formateurs, personnel du projet ou prestataire	Annuel	Prestataires de services	
	Hommes - Hommes		3844	6406				
	Femmes - Femmes		3020	5034				
	Jeunes - Jeunes		1030	1716				
	Personnes ayant reçu une formation en alphabétisation financière et/ou utilisation des services et produits financiers dans les zones rurales - Nombre de personnes		6864	11440				

## Integrated Project risk matrix

Risk categories and subcategories	Inherent	Residual
<b>Country context</b>	High	High
<b>Political commitment</b>	High	High
<p><b>Risk(s):</b>            There is a significant risk that the current political situation in the country will remain difficult during the design phase of the project, and that this will potentially delay or neutralize key political decisions and commitments crucial to ensuring the success of the project. The current situation remains very volatile and complex, and the lack of legitimate authority (to date no democratically elected representatives remain) greatly disrupts the guarantee of strong political commitment.            The resignation of Prime Minister Ariel Henry, via a video message recorded from Puerto Rico, adds more uncertainty to the complex panorama that Haiti presents. Following this announcement, the process of forming a new government is underway. This will seek to ensure the convergence of the main political actors.</p>		
<p><b>Mitigations:</b>            Despite this difficult environmental context, IFAD has been able, in recent years, to increase its presence in the country, and to develop strong collaboration with the Ministry of Agriculture, Natural Resources and Rural Development (MARNDR) and the Ministry of Economy and Finance (MEF), through the UTE. The project will be able to rely on this collaboration. Based on the experiences of the country portfolio, the project will continue these collaborations at the central level but above all via decentralized management strengthening local public institutions less dependent on this political situation. The project will ensure implementation with local civil society organizations which have maintained continuous operation despite these problems.            Concerning the next stages of project negotiation, the FIDA team hopes to be able to rely on the relationships developed with important actors at the institutional level to ensure continued and timely support from them.</p>		
<b>Governance</b>	High	High
<p><b>Risk(s):</b>            Since July 2023, Haiti has had no elected representatives in its government institutions. The legislative power effectively ceased to function in January 2020, when all the deputies and two thirds of the elected representatives of the upper house left their posts, without successors to replace them. Former Prime Minister Ariel Henry recently resigned, and an interim government is currently in place. The idea of elections taking place in the short term seems compromised if the security situation remains at its current level.            On the other hand, according to Transparency.org's 2022 report on the state corruption rate, Haiti ranks 171st (out of 180 countries) with a score of 17/100, which places the country in the high-risk range, on the same level as North Korea. This data adds to the difficult conditions described further below.</p>		
<p><b>Mitigations:</b>            The decision to entrust the execution and coordination of project activities to the Technical Execution Unit (UTE) of the MEF which currently manages a portfolio of projects from other donors including the IDB, the World Bank, the European Union, the public treasury, is a first action to mitigate this risk at the project level. Proper management of the SEI could mitigate risks due in the public governance system. IFAD will have to back it up and support it with specific technical assistance in fiduciary matters.            It is important to note, however, that these mitigation measures will depend greatly on the overall situation in the country, and its improvement in the coming months.</p>		
<b>Macroeconomic</b>	High	High
<p><b>Risk(s):</b>            There is a definite risk that macroeconomic policies, incorporating monetary, fiscal, debt management/sustainability and trade policies, are not sound, are not sustainable or are vulnerable to internal or external shocks. This risk greatly compromises the government's ability to mobilize counterpart funding.</p>		

<b>Risk categories and subcategories</b>	<b>Inherent</b>	<b>Residual</b>
<p>Inflation increased from 47 to 49.3% during the first quarter of 2023. The HTG – USD conversion rate is very fluctuating, undergoing significant variations and negatively impacting the Haitian economy, and the lives of inhabitants of the island.</p> <p>Haiti has returned to a high level of risk of debt distress since 2017 due to different factors (decline in long-term growth prospects; stagnation of economic activities in the capital due to insecurity; increase in planned borrowing; impact of a devastating hurricane. Haiti is and remains, according to many international criteria, a fragile country, particularly in the face of natural disasters, which are statistically very frequent in the territory. This condition can have an impact on the government's ability to provide adequate counterpart funds to the project, because priorities change according to needs.</p>		
<p>Mitigations:</p> <p>The issue of counterpart funds is an issue that should be managed in project implementation. The fact that the project will be executed by the MEF UTE will facilitate dialogue with the Public Treasury on this aspect. However, considering the amount of the planned contribution from the GoH, this aspect should not significantly influence the implementation of the project. The potential contribution will mainly be in the form of tax exemption. Office space will be provided to the project as well as part of the salaries of civil servants who will participate in project activities.</p>		
<b>Fragility and security</b>	<b>High</b>	<b>High</b>
<p>Risk(s):</p> <p>Haiti is highly vulnerable to natural and man-made shocks, including civil unrest, conflict or Low governance structures and institutions. The years 2021 - 2023 were notably marked by an increase in civil unrest, following the assassination of President Jovenel Moise in July 2021, with a significant increase in violence, particularly in the metropolitan area of Port au Prince. In this regard, the former PM presented a formal request for international support for the country's security services, which was approved in October 2023 by the UN Security Council, which authorized a non-UN multinational force led by Kenya to support the national security forces in restoring a security climate as well as strengthening their capacity. It is noted that when writing the design document (1st quarter 2024), the mission mobilization is still slow to materialize.</p> <p>The insecurity of land tenure could compromise the effectiveness of the project given that households need secure access to land to invest in agroforestry and sustainable land management. Furthermore, this land insecurity can be a factor of conflict/fragility for rainfed systems but also within irrigated systems, also around water management. Concerning fragility in terms of natural shocks, the country has the highest vulnerability index to hurricanes and cyclones (12.9 on a scale of 13) among the island states of low-income countries (LICs). Additionally, Haiti is ranked as the most vulnerable country in the Caribbean region and 14th globally according to the Risk Management Index (INFORM). Additionally, the country is classified as earthquake vulnerable with a 10% chance of a potentially damaging earthquake hitting the country every 50 years. On Moderate, each disaster costs 2% of gross domestic product (GDP) per year and significantly affects the agricultural sector in particular.</p>		
<p>Mitigations:</p> <p>Few effective mitigation methods currently exist. However, 4 mitigation strategies are employed: 1) decentralization and local approach: the project proposes to develop local food systems and decentralized management less dependent on central institutions. A Mitigation in the use of long-distance transport, directly affected by this insecurity (road network passing through PaP), should have a positive impact on the project. 2). As recommended by the recent report on climate security and fragility, the project put household resilience at the center of the project and the various interventions. 3) Coordination with emergency responses and operations of other actors (local and international) will be enabled by existing planning platforms and through local coordination. 4) The project includes component 4, which can be used to reallocate funding in a major crisis not allowing the project's implementation and requiring emergency responses.</p> <p>In terms of land, clear mechanisms for conflict resolution and recognition of land rights will be necessary. Particular attention will be paid to traditional land rights, deemed essential to ensure the long-term sustainability of project investments. The project will also support the strengthening of irrigators' associations. Environmental and climate risk management is described in the relevant sections.</p>		
<b>Sector strategies and policies</b>	<b>Substantial</b>	<b>Substantial</b>
<b>Policy alignment</b>	<b>Moderate</b>	<b>Moderate</b>

<b>Risk categories and subcategories</b>	<b>Inherent</b>	<b>Residual</b>
<p><b>Risk(s):</b> The project is part of major national priorities, including the Agricultural Development Policy, the Three-year Agricultural Recovery Plan, the Haiti Strategic Development Plan, the Women's and Men's Equality Policy and the PSNSSANH. However, the demands presented by a situation like the one the country is experiencing make alignment complicated, because priorities can vary depending on the evolution of events.</p>		
<p><b>Mitigations:</b> The project is well aligned with National Policies. Through constant policy dialogue, IFAD will ensure that its activities maintain this alignment throughout the implementation of EFOSE.</p>		
<b>Policy development &amp; implementation</b>	<b>Substantial</b>	<b>Substantial</b>
<p><b>Risk(s):</b> There is a lack of regulatory framework on quality control and traceability of agricultural products, which could reduce the range of market exploration possibilities for certain agricultural products produced by beneficiaries</p>		
<p><b>Mitigations:</b> The project will support collaboration with market governing partners, who have accumulated experience in business relationships with target markets. In addition, EFOSE will support the initiatives of existing producer associations and cooperatives and impact companies with the aim of meeting the quality and traceability requirements of the markets for the targeted sectors.</p>		
<b>Environment and climate context</b>	<b>High</b>	<b>High</b>
<b>Project vulnerability to environmental conditions</b>	<b>High</b>	<b>High</b>
<p><b>Risk(s):</b> Haiti is in an area subject to numerous environmental hazards, including earthquakes, land erosion and hurricanes/cyclones. These events can in fact have impacts on productive infrastructures and homes, logistical corridors (roads, and more particularly those along the coasts, are regularly cut during the cyclone season, more particularly from June to November) as well as harvests and preservation of food products. These risks can impact the different dimensions of vulnerability of the target population, and it is essential for the project to consider them.</p>		
<p><b>Mitigations:</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Participatory territorial planning will take into account environmental and climate risks and engage/align with existing disaster preparedness/management plans.</li> <li>The project will invest in watershed restoration activities to limit the risks of land degradation which also increase risks and impacts related to environmental and climate disasters (i.e. floods, etc.): through: <ul style="list-style-type: none"> <li>has. the promotion of agroforestry in the mountains and the creation of wooded plots.</li> <li>b. developing nature-based solutions to prevent the risk of slope degradation that neglects critical rural infrastructure, such as roads and irrigation systems.</li> </ul> </li> <li>vs. the implementation of soil conservation and humidity management structures.</li> <li>3. Ensure high standards in the construction of infrastructure so that it is resilient to climate and environmental risks.</li> <li>4. The project promotes localized production and improved conservation that mitigates the risks of community isolation due to cut roads. It also supports investments in water storage to guarantee safe access to water for populations.</li> <li>5. Integrated pest management plan to mitigate pest and disease risks and animal health training.</li> <li>6. The project will encourage savings, better financial management and access to insurance which can further help communities deal with these problems.</li> <li>7. the project included component 4 which can be used to reallocate funding in the event of a major crisis (including environmental) not allowing the implementation of its activities and requiring emergency responses.</li> </ol>		
<b>Project vulnerability to climate change impacts</b>	<b>High</b>	<b>High</b>
<p><b>Risk(s):</b> The EFOSE project is classified in the "high" climate risk category due to the high exposure of Haiti, particularly in its South-East region, to the consequences of climatic events. According to a World Bank report published in 2023, more than 96% of the Haitian population is exposed to the risks of natural disasters and extreme weather</p>		

Risk categories and subcategories	Inherent	Residual
<p>events, placing it third in terms of vulnerability to climatic hazards between 2000 and 2019, after Puerto Rico. and Myanmar. Specific threats in the project area include coastal erosion, temperature variations, drought periods, soil erosion, fire hazards, seismic hazards and other climatic events.</p> <p>The consequences of these threats are felt on agricultural production, livestock productivity, biodiversity, stages of the value chain and rural infrastructure. This impacts people's livelihoods and their climate resilience. Climate and weather information services are not provided effectively, and the target population lacks economic resources to adapt to climate shocks, particularly in terms of access to loans and agricultural insurance.</p>		
<p>Mitigations:</p> <p>a) Strengthen the capacities of project management teams and local partners, whether state, private or community, to identify, anticipate and mitigate climate and other natural risks. Such approaches must also be integrated into territorial planning and value chain activities.</p> <p>b) Strengthen local institutions and farmers through improved training and extension services that integrate climate change and risk concerns (i.e. climate resilient planning and practices, sustainable management land, seeds adapted to the climate, integrated agricultural systems, fodder).</p> <p>c) Strengthen the use of adaptive management approaches and encourage sustainable agriculture respectful of the climate and biodiversity by promoting the cultivation of agroecological and diversified agricultural systems with climate-resilient crop varieties. Additionally, promote integrated livestock practices to help mitigate climate-related risks. It is also planned to plan active restoration interventions aimed at maximizing water availability for crops and livestock.</p> <p>d) Investments in local and digital management, coordination, and monitoring mechanisms to address the risks of road cuts and community isolation.</p> <p>e) Investments in adaptive and climate resilient infrastructure (including irrigation, rainwater storage, etc.). The project will focus on improving the resilience of irrigation systems against extreme weather conditions through a dedicated nature-based solution and restoring the upstream watershed, by implementing water harvesting techniques. water to improve water availability throughout the season. Infrastructure works will take seasonality into account, to avoid seasons that could affect construction.</p> <p>f) Improvement and diversification of income and access to financial services through component 2.2.</p> <p>g) RED component for reallocating envelopes in the event of climatic disasters affecting target populations</p>		
<b>Project scope</b>	<b>Substantial</b>	<b>Substantial</b>
<b>Project relevance</b>	<b>Moderate</b>	<b>Moderate</b>
<p>Risk(s):</p> <p>Although the project is designed in a context of institutional and political fragility, the country has policy instruments and strategic orientations in the fight against food insecurity to which the project has adapted. The next elections may, however, lead to a change in strategic direction.</p>		
<p>Mitigations:</p> <p>The MARNDR authorities express a solid political will to guide investments that contribute to increasing agricultural production and reducing food insecurity. In addition, the objective of improving the resilience of target communities to climatic and economic shocks remains predominant. Social inclusion as well as the Mitigation of inequalities, in particular those based on gender in the Southeast department, in complementarity with the emergency actions underway in the region, are considered by the project and actions will be taken in this regard. sense. Finally, the project provides for an initial participatory diagnosis to update project activities and ensure relevance for the targeted populations.</p>		
<b>Technical soundness</b>	<b>Substantial</b>	<b>Substantial</b>
<p>Risk(s):</p> <p>The context of fragility requires interventions at several levels in order to strengthen resilience to these risks. On the other hand, these adjustments increase the risk relating to an overly complex and ambitious technical design of the project, which would compromise the ease of execution of interventions and the achievement of development objectives. The project's major difficulties lie in the fragility of the country's</p>		

<b>Risk categories and subcategories</b>	<b>Inherent</b>	<b>Residual</b>
socio-economic and political context. For example, it is possible that the support will not allow populations to target food aid campaigns from the WFP or supported sectors.		
<p>Mitigations:</p> <p>These difficulties and constraints will be alleviated by strengthening coordination between project execution agencies, decentralization of actors and capacity building of the project execution unit at the local level. In addition, the project plans to strengthen the capacities of partners implementing the interventions. Partners with successful experience will be mobilized as much as possible (ie WFP local procurement program links). The project includes envelopes to meet the requirements of the targeted markets. If the production does not meet the quality expected by the WFP, the project will be able to sell the products on local markets. Drawing lessons from past experiences, the duration of the project is planned for 7 years, in order to take into account the additional efforts necessary to carry out the interventions.</p>		
<b>Institutional capacity for implementation and sustainability</b>	<b>Substantial</b>	<b>Substantial</b>
<b>Implementation arrangements</b>	<b>Substantial</b>	<b>Substantial</b>
<p>Risk(s):</p> <p>Government technical institutions have limited execution and sustainability capacities. Nevertheless, donors have joined forces to strengthen an international project management unit (UTE) which has good capacity and interesting results. The effective and efficient collaboration of the UTE and the MARNDR is essential to ensure proper execution of interventions. and the success of the project. At the local level, several civil society organizations have been present for a long time and have developed good capacities, but which will certainly need capacity building, especially in considering cross-cutting climate and gender aspects in interventions. The availability of local resources in certain key aspects of the project such as resilience to climate change, marketing support, as well as effective coordination of project implementation stakeholders will require special attention.</p>		
<p>Mitigations:</p> <p>Lessons learned from implementation experiences of previous projects in the portfolio guided the institutional arrangements for project implementation. EFOSE seeks to leverage the management capabilities of the UTE and the technical capabilities of the MARNDR with the aim of ensuring effective implementation and management of the project. Although the execution of IFAD projects by the UTE is in its early years, the unit has acquired solid experience in the execution of projects financed by other donors including the World Bank, IDB, USAID, AFD and is renowned for being staffed with qualified and experienced staff. The project intends to strengthen the capacities of the decentralized structures of the MARNDR and local organizations which will be involved in the execution of the activities. Most of the proposed activities are based on the capacities and experiences of these organizations to increase the feasibility of the project and to be able to rely on existing expertise (ie tanks, technical package (agricultural production), school-farmer field approach, infrastructure and afforestation etc.). Furthermore, component 1.1 is dedicated to institutional strengthening which will be based on initial self-assessments which will be reviewed regularly according to the project's exit and sustainability strategy. This will strengthen local ownership of the project and the sustainability of its benefits and impact on target groups.</p>		
<b>M&amp;E arrangements</b>	<b>Moderate</b>	<b>Moderate</b>
<p>Risk(s):</p> <p>UTE has systems for monitoring the project portfolio under its coordination and has growing experience working with IFAD. However, existing processes and systems will need to be adapted to meet project requirements.</p>		
<p>Mitigations:</p> <p>Measures will be taken to support and strengthen planning, monitoring-evaluation and knowledge management mechanisms and processes. They include: i) staff within the PMU at the central level who will coordinate activities related to the establishment as well as the operationalization of the project monitoring-evaluation system; ii) forecast of a budget to finance activities related to monitoring-evaluation including the various required surveys; iii) provide training support for PMU members in the field as well as partner organizations who will be involved in the execution of interventions for effective participation in information collection and reporting .</p>		
<b>Procurement</b>	<b>Moderate</b>	<b>Moderate</b>
<b>Legal and regulatory framework</b>	<b>Moderate</b>	<b>Moderate</b>

<b>Risk categories and subcategories</b>	<b>Inherent</b>	<b>Residual</b>
<p><b>Risk(s):</b>            In general, local procurement laws and procedures do not conform to IFAD standards, although some elements are acceptable. The project will use IFAD's procurement rules and DAOs.            National procurement legislation and regulations exist.            The legislative framework is generally in line with international standards in the field of public procurement, such as the UNCITRAL Model Procurement Law, OECD/DAC indicators or CARICOM recommendations.            On the website of the Commission Nationale des Marchés Publics - CNMP <a href="https://cnmp.gouv.ht/documentstypes/index">https://cnmp.gouv.ht/documentstypes/index</a>, you can see the documents available, in particular the standard DAOs for the different categories of calls for tender. UTE uses the standard tender documents of donors (including IFAD) for projects financed by these donors.            Public access to procurement information is in accordance with IFAD procedures (publication of the general procurement notice, publication of specific invitations to tender/call for expressions of interest, etc.) and published on the website of the CNMP and the sectoral entity concerned.</p>		
<p><b>Mitigations:</b>            Overall low risk in most aspects, higher risk elements will be reduced by using IFAD's procurement system.            The project should use IFAD's standard bidding documents and advertising to increase competition.            Use the PIM as the project's procedures manual OR develop a detailed procedures manual (MOP Passation de Marchés) to compensate for the lack of a national manual. This should be based on the Project Implementation Manual (PIM), which includes IFAD guidelines.</p>		
<b>Institutional Framework and Management Capacity</b>	<b>Low</b>	<b>Low</b>
<p><b>Risk(s):</b>            The institutional framework and management capacity are good. The project will be implemented by an existing unit with experience of working with IFAD.            Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP) is the standard-setting body of the National Public Administration responsible for regulating and monitoring the public procurement system and public service concession agreements (created by decree on December 3, 2004). However, the CNMP is responsible for all contracts financed by the government but is not involved with projects financed by external donors.</p>		
<p><b>Mitigations:</b>            Overall low risk in most aspects, higher risk elements will be reduced by using IFAD's procurement system.</p>		
<b>Accountability, Integrity and Transparency of the Public Procurement</b>	<b>Moderate</b>	<b>Moderate</b>
<p><b>Risk(s):</b>            The project will be implemented by an existing unit with experience of IFAD procurement processes.            Procurement methods for services in national legislation are in line with IFAD guidelines in general principles, however, some specificities need to be completed such as the inclusion of the self-certification form.</p>		
<p><b>Mitigations:</b>            Overall moderate risk in most aspects, with higher-risk items potentially reducible by applying the stated recommendations.            The project must follow IFAD's Procurement Manual and IFAD's DAOs must be used; indeed, the PPA (Project Procurement Arrangement) must state that when local standards do not conform to IFAD's, projects must use IFAD's.</p>		
<b>Public procurement operations and Market Practices</b>	<b>High</b>	<b>High</b>
<p><b>Risk(s):</b>            Significant overall risk in most aspects.            According to information in the 2012 PEFA report (Framework 2011), the Dispute Settlement Committee provided for in the Public Procurement Act is not operational.            The CNMP and the Inspection Générale des Finances-IGF are tasked with carrying out independent audits of public procurement and ensuring compliance with public procurement law and regulations. However, it is not clear to what extent these bodies are actively fulfilling their roles.</p>		

<b>Risk categories and subcategories</b>	<b>Inherent</b>	<b>Residual</b>
<p>The country's corruption index according to Transparency International ranks 171/180 (2022), a score of 17, placing the country at high risk.</p> <p>There is a high risk that accountability, transparency, and oversight arrangements are inadequate to safeguard the integrity of project procurement and contract execution, leading to the unintended use of funds or the execution of project contracts outside the required time, cost and quality requirements.</p>		
<p>Mitigations:</p> <p>Significant overall risk in most aspects. Some mitigation has been noted for some elements, but implementation and impact may be limited. The project should use IFAD tender documents that include the anti-corruption policy, and this is also included in approved contracts. The project should incorporate IFAD's self-certification form. IFAD bid protest procedures must be followed. The project should make the bodies responsible for handling appeals operational within their respective remits. The Project's Procurement Unit should be responsible for applying IFAD's guidelines and procedures, with close (even meticulous) monitoring of contract execution and payments.</p>		
<b>Assessment of Project Complexity</b>	<b>Moderate</b>	<b>Moderate</b>
<p>Risk(s):</p> <p>The security situation and the current crisis in the country add to the register of risks which at this level are affected by numerous externalities to the Project and directly linked to the political situation. The country is in a fragile situation, affecting imports, domestic transport and the conduct of business in general.</p>		
<p>Mitigations:</p> <p>Some mitigation measures are applicable, but most risks are external to the project and go beyond procurement. Application of IFAD procurement standards for the Project.</p>		
<b>Assessment of Implementing Agency Capacity</b>	<b>Moderate</b>	<b>Moderate</b>
<p>Risk(s):</p> <p>There is a procurement unit with 7 procurement specialists. Each project has a specialist (Expert Passation de Marchés - EPM) in charge. When necessary, the EPM is supported by the other EPMs in the unit. EPM specialists have an average of over 7 years' experience in donor-funded public procurement.</p> <p>The procurement department is headed by a Director. Donor processes and procedures (including IFAD) are generally followed (applied according to the Project) and standard tender documents are used.</p> <p>All this experience and HR capacity reduces risks at this level.</p>		
<p>Mitigations:</p> <p>Overall manageable risk for most Pillar B criteria, with mitigation measures identified and achievable for some.</p> <p>The Project should continue to use IFAD's tendering procedures and documents, and capacity building should be provided by IFAD's procurement team to strengthen the Project's capacity.</p> <p>The Project will need to hire an additional procurement specialist and/or assistant to manage the increased workload with regard to activities related to the new Project.</p> <p>Institutional and management capacities need to be improved, and procurement staff require adequate training (ITCILO BuildProc certification program, on-the-job training, coaching by IFAD consultant, etc.).</p>		
<b>Financial management</b>	<b>Substantial</b>	<b>Substantial</b>
<b>Organization and staffing</b>	<b>Substantial</b>	<b>Substantial</b>
<p>Risk(s):</p> <p>To mitigate the existing risk of high staff turnover based on lessons learned, EFOSE aims to consolidate the already existing UTE within the MEF and create a unit dedicated to the implementation of IFAD projects which will have fiduciary responsibility for the Inclusive Blue Economy Project (I-BE) and EFOSE.</p> <p>Additionally, it will be important to review and establish a set of internal procedures to ensure process efficiency, with a view to reducing processing times. There is a risk that the new project structure (UGP) may encounter difficulties in aligning with the already existing UTE. Additionally, the salaries and responsibilities of UTE staff may require review. Most importantly, when starting EFOSE, a clear roadmap should be established to understand what will be financed with each project and propose a contractual modality that is as simple as possible.</p>		
<p>Mitigations:</p>		

<b>Risk categories and subcategories</b>	<b>Inherent</b>	<b>Residual</b>
<p>ToR: Review the mandates of EFOSE staff to ensure that they are correctly included in the current structure of the UTE. Reporting lines and responsibilities should be properly identified. In addition, a clear roadmap should be established to understand what will be financed with each project and propose a contractual modality that is as simple as possible.</p> <p>PF Manual: Staff contracts are multi-year to guarantee the stability and continuity of the team. Staff salaries should be set in US dollars (and paid in local currency) to avoid losses in competitiveness vis- à-vis other development institutions in the country. Contract renewal will be based on the results of the performance evaluation.</p> <p>Training plan for the financial team: During start-up, the UTE must identify external partners who will be able to provide this type of training.</p>		
<b>Budgeting</b>	<b>Moderate</b>	<b>Moderate</b>
<p>Risk(s): The inherent risk is based on the assessment made by external sources, mainly the PEFA pillars "Budget reliability", "Transparency of public finances" and "Predictability and control of budget execution". The governance structure and budget approval mechanisms outlined in PEFA are Low. There is no national cash counterpart. However, the government grants tax exemptions. This is a common practice in Haiti and no difficulty linked to the absence of national counterpart should slow down the implementation of the project. The financial system used for budget monitoring will be the ACCPAC accounting system. No integration with a national accounting system is planned.</p>		
<p>Mitigations: A monthly budget execution report should be prepared by the Financial Department and communicated to the EFOSE Coordinator. The Director of Operations also receives it, as does the Executive Management. A monthly consolidated budget execution report is prepared by the Financial Department and transmitted to the Director of Operations and the Executive Management, within the same deadline.</p>		
<b>Funds flow/disbursement arrangements</b>	<b>Moderate</b>	<b>Moderate</b>
<p>Risk(s): Certain considerations must be considered due to the inflationary context in Haiti. Among other things, personnel contracts, business plan budgets and other supplier commitments will be established in US dollars to avoid competitiveness losses linked to the depreciation of the local currency. Finally, it is expected that the project will make payments directly from the designated account in USD. Likewise, it is recommended that the local currency operating account be managed with minimum levels of liquidity, encouraging regular and permanent replenishment to minimize inflationary impact. Ultimately, the PMU is responsible for quantifying and recording all in-kind contributions such as unskilled labor, construction materials, transfer of materials, etc. as compensation for the beneficiaries.</p>		
<p>Mitigations: Monthly monitoring of the evaluation of the contribution of the GoH and the beneficiaries must be kept up to date by the CA and verified by the RF and approved by the project coordinator. This assessment must be presented in the financial reports as in-kind compensation, particularly in the RFIs and in the audited financial report.</p>		
<b>Internal controls</b>	<b>Substantial</b>	<b>Substantial</b>
<p>Risk(s): The decree of February 16, 2005, establishes a priori administrative control of State budgetary operations by the body of Financial Controllers, reporting to the Minister of Finance. However, this aspect is not effectively applied, with Financial Controllers intervening after expenditure authorizations. The Budget Control Department highlighted this Lowness in its 2009-2010 activity report. The Project Manual provides general roles for the main players in the financial management of the project, namely the financial manager and the accounting assistant. However, during the start-up of the project, a defined RACI matrix should be developed and completed by reviewing the roles and responsibilities of all staff involved in financial management and in line with the UTE consolidation strategy. It covers the review of any type of financial transaction that may be carried out under the project, including: i) Payment process, including process diagram and required supporting documents; ii) Control of fixed assets; iii) Control of the archiving of financial documents iv) Control of</p>		

Risk categories and subcategories	Inherent	Residual
<p>travel/missions; and v) Ensure the adequacy of accounting and financial operations and information systems.</p> <p>The internal control of the project must be strengthened due to its scale and characteristics. It is suggested that the auditors' terms of reference (TOR) be adjusted to include field visits. The external auditor must verify compliance with the technical specifications of the project investments, the proper use of assets for the intended purposes and the controls implemented by the implementing agency. In addition, it must assess the justification, consistency, appropriateness, and effectiveness of the modifications to the initial investment, approved against the project documentation (COF, procurement plan, tender documents, offers, agreements, among others).</p>		
<p>Mitigations:</p> <p>External auditors' TORs: To strengthen internal control, auditors' TORs should be adjusted to include field visits. This would verify compliance with technical specifications, actual use of assets, and controls put in place by the implementing agency, ensuring a complete and thorough assessment. (March 30, 2024)</p> <p>PF Manual: During project start-up and before first disbursement, a defined RACI matrix should be developed and completed by reviewing the roles and responsibilities of all staff involved in financial management and in accordance with the project consolidation strategy. 'UTE. It covers the review of any type of financial transaction that may be carried out under the project, including: i) Payment process, including process diagram and required supporting documents; ii) Control of fixed assets; iii) Control of the archiving of financial documents iv) Control of travel/missions; and v) Ensure the adequacy of accounting and financial operations and information systems (March 30, 2024)</p>		
<b>Accounting and financial reporting</b>	<b>Substantial</b>	<b>Substantial</b>
<p>Risk(s):</p> <p>No national IT system is used to prepare financial reports. The Technical Execution Unit (UTE) of the Ministry of Finance uses the ACCPAC software, recording all transactions by activity, component and source of financing. At the end of each cycle (month and year), certain data is exported to Excel to generate standard reports. Although this system is designed to be efficient and provide avenues of control for external auditors, other projects in Haiti use different accounting systems, with ACCPAC being specific to the I-BE project. When configuring ACCPAC for this project, UTE was expected to design and prepare financial statements consistent with generally accepted accounting principles, the laws of the Republic of Haiti and regulations issued by the competent authorities.</p>		
<p>Mitigations:</p> <p>The project MoU should detail the adoption of international accounting standards IPSAS on a cash basis. Project financial statements must include special mention of international standards. (30/March/2023)</p> <p>The project memorandum of understanding should detail policies and procedures for the retention and custody of all project accounting and supporting documents. Access policies for physical and digital records should also be included. (March 30, 2024)</p>		
<b>External audit</b>	<b>Substantial</b>	<b>Substantial</b>
<p>Risk(s):</p> <p>The use of the Superior Court of Accounts and Administrative Disputes (CSCCA) of Haiti as a supreme audit institution (ISC) is not planned according to the latest PEFA assessment, creating gaps in the quality of financial information provided and the implementation of internal controls. Therefore, EFOSE's financial statements will be subject to audit by external auditors.</p> <p>Despite the country's high risk, previous audits have not revealed major anomalies related to the traceability of funds. It should be noted that none of the 4 largest global accounting networks in terms of revenue: Deloitte, EY, KPMG and PwC are present in Haiti. In this context, it is recommended to ensure field visits, including sufficiently detailed reports accompanied by supporting documents and photos. It was observed that in some cases the accounting standards do not comply with IFAD requirements. The audit firm's performance should be aligned with IFAD standards, with contracts renewed in case of positive results. The audit firm's terms of reference should encompass a sample representing at least 20% of the value of transactions (substantial and high-risk projects), while verifying international financial reporting, compliance with legal commitments and robustness of controls internal.</p>		

<b>Risk categories and subcategories</b>	<b>Inherent</b>	<b>Residual</b>
Mitigations: ToR external auditors: Ensure regular field visits. Establish a gradual skills-building program for local staff, tailoring training to target specific internal control Lownesses identified during audits, to ensure targeted and effective improvements. (March 30, 2024)		
<b>Environment, social and climate impact</b>	<b>Moderate</b>	<b>Moderate</b>
<b>Biodiversity conservation</b>	<b>Moderate</b>	<b>Moderate</b>
Risk(s): The project is close to a protected area and the associated installations may suffer an indirect impact. The project intervention area is located in the Massif de la Selle, which is the second richest region in biodiversity in the country, after the Massif of the Hood.		
Mitigations: The project will establish geographic zoning and project investments will take place outside of these protected areas, while benefiting in a relevant manner from the positive impacts of the project. Additionally, the EFOSE project will seek to promote biodiversity and environmentally friendly approaches to help offset environmental risks. ABC Map Biodiversity Indicator and other geospatial tools will be used to ensure that project activities are implemented outside of protected areas and to continuously monitor or evaluate impacts at mid-term and at the completion of the project.		
<b>Resource efficiency and pollution prevention</b>	<b>Moderate</b>	<b>Moderate</b>
Risk(s): A risk of poor management of inputs and pollution has been identified because certain row crops are grown on steep slopes without conservation measures. Added to this are the risks of using chemical inputs. Increased use of agrochemicals by farmers can pollute land and water resources as they seek to increase agricultural productivity, effectively threatening ecosystem services and the environment at the local level.		
Mitigations: The project will support the development of agriculture and livestock breeding by promoting agroecological practices which favor the use of local organic inputs and compost, the integrated management of fertility and pests (annex 5.9) and promoting the diversification of crops. Furthermore, the project plans interventions to combat soil degradation and erosion on slopes, by targeting the location of agroforestry as well as sustainable agro-sylvo - pastoral and by providing appropriate soil management measures.		
<b>Cultural heritage</b>	<b>Low</b>	<b>Low</b>
Risk(s): The project does not plan to intervene on protected sites or in areas of historical, religious or cultural importance.		
Mitigations: Planning of activities will be carried out in collaboration with local communities as part of participatory territorial diagnostics and will include zoning to ensure the non-exploitation of protected sites. If necessary and depending on the type of intervention in question, the guide to obtaining free, prior and informed consent will also be followed and incidental research procedures will be applied in accordance with current legislation, in the unlikely event that this occurs, in accordance with IFAD's PESEC procedures.		
<b>Indigenous peoples</b>	<b>Low</b>	<b>Low</b>
Risk(s): There are no categorized indigenous peoples in Haiti		
Mitigations: N/A		
<b>Community health and safety</b>	<b>Moderate</b>	<b>Moderate</b>
Risk(s): Even if the project does not plan to finance pesticides, the increase in income and agricultural potential (via rehabilitation of irrigation structures, anti-erosion structures, etc.) can potentially lead to an increase in the use of pesticides, particularly in a context of high exposure to the risks of diseases and pests. Improper handling and application of agrochemicals will increase health risks for people exposed to pesticides and consumers of agricultural products. Crops, poultry, and livestock are under serious		

<b>Risk categories and subcategories</b>	<b>Inherent</b>	<b>Residual</b>
<p>threat in Haiti, suffering attacks from diseases and pests. Several plant species have recorded a decline in their population and yield due to diseases (citrus, coconut, sorghum, and others). Consumption of attacked crops constitutes a health risk for the community.</p> <p>The project also identified risks linked to water-transmitted diseases (cholera present) given the difficulties of access to drinking water and the health issues in the project areas.</p> <p>Risks have been identified in connection with the possible storage of fuel oil (given the lack of access to energy and the costs/risks of transport, this practice is common) and the possible contamination of surface water.</p> <p>In a context of high exposure to climatic and natural risks, the construction of infrastructure involves risks; possibly destroyed/damaged with risks for people using them.</p> <p>Mental and physical pressures as well as gender-based violence are recurring problems in Haiti, and these can take place in the context of carrying out agricultural activities. In view of the current security context, travel required as part of production and marketing activities may present a risk to personal safety.</p>		
<p>Mitigations:</p> <p>The project will promote the use of organic fertilizers, integrated pest control and management and the safe use of chemicals when necessary (annex 5.9 on integrated management of diseases and pests). The project will support a new approach to preventive care of animals, such as good nutrition through their diet, vaccination campaigns and the management of behavior change on integrated systems.</p> <p>The project will insert specific clauses into procurement and promote sustainable agriculture with a Mitigation in the use of pollutants and strict standards will be integrated into contracts to ensure that any fuel storage is secure, and that infrastructure is built with the highest anti-seismic standards and resilience to climate risks.</p> <p>Health risks: the project will also support the construction of water storage, cisterns, and equipment with filters for households to reduce their dependence on surface water, affected by pollution and potential diseases. The activity will also aim at strengthening their access to drinking water. Agricultural nutrition and production training will include awareness of health issues related to the use of infected water, chemicals and poor food preparation.</p> <p>Social risks: The project will have a gender strategy which will provide mechanisms to fight against gender-based violences. Disclosure of the policy (and the establishment of mechanisms, including the complaints mechanism) must be done before the start of project interventions and the project team will have to ensure staff and service providers are adequately trained to detect and address GBV and SEA.</p> <p>Security risks must be assessed throughout the project and interventions adapted as needed.</p>		
<b>Labour and working conditions</b>	<b>Moderate</b>	<b>Moderate</b>
<p>Risk(s):</p> <p>Forced labor, child labor and harmful working conditions (discrimination, hygiene, abusive practices) present a risk to the project, as these practices were found in the agricultural sector in Haiti. However, the project will intervene at the level of family farms for which very few people are employed. However, the participation of children in field work is seen as a contribution to household activities and can be abusive in certain cases. Agricultural work also presents risks of injury or health. Women are also more likely to have a double workload.</p>		
<p>Mitigations:</p> <p>The ECSMP matrix provides elaborate mitigation and control/monitoring measures to prevent/limit child labor, occupational health and safety and poor working conditions. The project also promotes activities to rebalance the workload and promote the voice of women in decision-making processes. Other activities also include preventing violence against women. In supporting processing and marketing activities, EFOSE will ensure the establishment of socio-economic models of ethical management and aligned with the legalization of the country in terms of employment. The same will apply to production activities requiring labor. Hygiene rules will also be implemented to ensure the safety of products and ensure the health of staff.</p>		
<b>Physical and economic resettlement</b>	<b>Low</b>	<b>Low</b>
<p>Risk(s):</p>		

<b>Risk categories and subcategories</b>	<b>Inherent</b>	<b>Residual</b>
The project does not provide for any resettlement		
Mitigations: N/A		
<b>Greenhouse gas emissions</b>	<b>Moderate</b>	<b>Moderate</b>
Risk(s): Secondary forest carbon sinks may be reduced due to clearing for agriculture and livestock resulting from land use change, which contributes to anthropogenic climate change. Livestock farming can contribute to climate change. The construction of infrastructure in a context of possible intense destructive climatic event and the widespread practice of gasoline/gas storage in view of the problems of local access to energy and its transport presents an additional risk.		
Mitigations: The project adopted geographical zoning and geo-localized monitoring to ensure that the project does not induce negative land use changes. Promoting good agricultural practices and improving soil fertility will also promote carbon sequestration in organic soil matter. Promoting clean energy technologies will help reduce greenhouse gas emissions. The project could monitor GHG emissions and biodiversity impacts by tracking land use changes and anticipating their impacts using the FAO ABC map tool (which combines biodiversity and carbon impact analysis)		
<b>Vulnerability of target populations and ecosystems to climate variability and hazards</b>	<b>High</b>	<b>High</b>
Risk(s): Dependence on rain-fed agriculture, ecosystem degradation, low adoption of climate-smart practices and sustainable agriculture make the population and targeted infrastructure vulnerable to climate shocks.		
Mitigations: 1. Participatory territorial planning will take into account environmental and climate risks and engage/align with existing disaster preparedness/management plans. 2. The project will invest in watershed restoration activities to limit the risks of land degradation which also increase risks and impacts related to environmental and climate disasters (i.e. floods, etc.): through: has. Promote agroforestry in the mountains and create wooded plots. b. Develop nature-based solutions to prevent the risk of slope degradation that neglects critical rural infrastructure, such as roads and irrigation systems. vs. Implement soil conservation and moisture management structures. 3.. Ensure high standards in the construction of infrastructure so that it is resilient to climate and environmental risks. 4 The project promotes localized production and improved conservation that mitigates the risks of community isolation due to closed roads. As well as supporting investments in water storage to guarantee safe access to water for populations. 5. Support for agriculture resilient to climate and natural risks Integrated Pest Management Plan to mitigate pest and disease risks and animal health training. Strengthen research, development, and evaluation by farmers of local crop varieties adapted to the climate and with high nutritional density, as well as new climate-resistant agricultural and animal production technologies. Increase the promotion and adoption of climate-smart and shock-resilient production systems and technologies, as well as the sustainable management of productive natural resources (soil, land and water). Promote soil and water conservation, conservation agriculture and environmental awareness. Strengthen agricultural extension services. Improved capacity will also increase the knowledge base of smallholders for managing climate change risks. 6. The project will encourage savings, better financial management and access to insurance which can further help communities deal with these problems		
<b>Stakeholders</b>	<b>Moderate</b>	<b>Moderate</b>
<b>Stakeholder engagement/coordination</b>	<b>Moderate</b>	<b>Moderate</b>
Risk(s): It is possible that all stakeholders were not identified during the project design phase, particularly at the level of beneficiaries and local associations – access and security		

Risk categories and subcategories	Inherent	Residual
<p>conditions make it more difficult to carry out an exhaustive mapping and vulnerability studies not covering all municipalities in the South-East. For the same reasons, there may be a risk of duplication of certain activities implemented by other partners. It is also possible that the project creates tensions between project participants and non-participants; poverty and food insecurity being on the rise in the region and the project having a limited scope.</p>		
<p>Mitigations: Stakeholders, including local organizations and United Nations organizations, were widely consulted during the project preparation process. The participatory territorial diagnosis phase will make it possible to refine the identification of partners and the coordination platform will engage them. A stakeholder engagement plan will be developed during project design to identify the different stakeholders, how they will be engaged, feedback loops and communication channels.</p>		
<b>Stakeholder grievances</b>	<b>Moderate</b>	<b>Moderate</b>
<p>Risk(s): Inadequate or delayed activation of grievance/complaint redressal mechanisms, resulting in unresolved complaints from stakeholders, which may result in reduced motivation and participation in the project. This could compromise the implementation of the project and the achievement of its development objectives.</p>		
<p>Mitigations: A complaints management mechanism (MGP) adapted to the local and socio-economic context of the stakeholders will be developed and put in place in order to resolve problems, difficulties or misunderstandings during the execution of the project, favoring amicable solutions.</p>		